



**PRÉFET  
DE LA MOSELLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Grand Est**  
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

*L'Europe s'invente chez nous*

# PACK TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE (PTRTE)

*Une démarche d'accompagnement territorial et de simplification des contractualisations menée conjointement par l'État et la Région Grand Est. Elle est issue de la convergence du Contrat territorial de relance et de transition écologique (CTRTE) porté par l'État et du Pacte territorial porté par le Conseil régional.*

*Le PTRTE se déploie dès 2021 en conformité avec :*

- la circulaire du Premier ministre du 20 novembre 2020, précisant les modalités de mise en œuvre des CTRTE sur le territoire national*
- la délibération du Conseil Régional du 12 décembre 2019, sur le Pacte territorial Grand Est ;*
- l'accord de relance Etat-Région voté le 17 décembre 2020 par la Région et le .... 2021 par l'État en région.*

**Communauté de Communes Rives de Moselle**

**RIVES DE  
MOSELLE**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

# SOMMAIRE

1	CONTEXTE ET OBJECTIFS DU PACTE POUR L'ÉTAT ET LA RÉGION.....07	
2	PORTEE ET CONTENU DU PTRTE DE LA CC RIVES DE MOSELLE AU 31/07/2021.....08	
3	PROCESSUS DE CHOIX ET DE FINANCEMENT DES PROJETS.....30	
4	LES ENGAGEMENTS DES PARTENAIRE..32	
5	GOUVERNANCE DU PACTE À L'ÉCHELLE LOCALE ET SUPRA / ANNEXES.....35	

 Face aux transitions économiques, sociales, écologiques et numériques de notre temps, nos territoires doivent, plus que jamais, renforcer leurs capacités à développer, inventer, innover et ainsi, offrir à nos populations, les services qu'elles attendent par la mise en œuvre de politiques publiques dont ils sont les premiers acteurs.

 Si notre environnement change, nos territoires doivent de la même façon évoluer et s'adapter en développant de nouveaux modes de faire. L'action publique ne peut plus être enfermée dans la stricte notion d'intercommunalité dans des frontières ou des limites administratives y compris départementales. Il convient de prendre en compte l'espace pertinent qui est celui du bassin de vie ou de l'espace cohérent où s'expriment les liens de solidarité et les éléments fondateurs d'un destin commun.

Il convient donc de raisonner en territoires de projets et de transcender les notions formelles de limites et de frontières administratives ainsi que de périmètres institutionnels.  L'ambition exprimée ici est de faire reconnaître, et de faire vivre, l'entité naturelle et cohérente que constitue l'espace Briey Longwy Thionville Metz.

 C'est à cette échelle que pourront se développer nos initiatives communes. C'est à cette échelle que nous saurons faire de nos interdépendances des complémentarités et des atouts pour tous ceux qui y vivent, y étudient, y travaillent et y investissent. Cet espace, c'est le pôle d'équilibre de la métropole européenne luxembourgeoise et plus globalement d'une grande région transfrontalière où nous vivons tous au quotidien.

 Cet espace, c'est celui de 800 000 habitants, de plus de 260 000 emplois, au cœur d'un corridor européen Nord Sud et qui irrigue puissamment l'Europe dans sa façade occidentale.

Cet espace, c'est celui des migrations pendulaires de plus de 120 000 actifs qui se rendent, chaque jour, pour leur travail principalement au Grand Duché de Luxembourg  mais aussi en Belgique  et en Allemagne .

Cet espace, c'est celui d'une certaine croissance démographique  quand le phénomène inverse est observé chez nos voisins.

Cet espace, c'est celui d'un territoire à vocation industrielle  avec une concentration exceptionnelle de filières d'excellence dans les domaines de la sidérurgie et des matériaux, de l'automobile, de la métallurgie, de la logistique et de l'énergie. Il compte aussi trois des cinq plus grandes usines du Grand Est avec les sites de Stellantis, Arcelor Mittal et Renault Sovab .

Cet espace, c'est un puissant pôle de services, dans les domaines de la santé  en particulier, avec un maillage exceptionnel d'établissements et une offre complémentaire riche en matière de soins.

Cet espace, c'est un formidable vivier de compétences avec un écosystème varié en matière d'enseignement supérieur, de recherche, d'innovation et de formations qualifiantes en toutes disciplines.

Cet espace, c'est aussi une géographie unique de côteaux, de plateaux, de forêts et de territoires agricoles  où se côtoient tous les types de productions et d'élevages.

Cet espace, c'est un héritage patrimonial unique, façonné par une histoire tourmentée, une histoire militaire et industrielle où le destin de l'Europe  s'est souvent joué.

Cet espace, c'est aussi celui d'un creuset de populations venues de toute l'Europe, et au delà, pour y travailler et y fonder les foyers des Lorrains d'aujourd'hui, riches de leurs racines et de leurs cultures.

Cet espace, c'est enfin celui d'un laboratoire territorial à ciel ouvert : smart city, hydrogène, multi modalité, valorisation des ressources et des déchets, conquête des friches industrielles, lutte contre l'artificialisation des sols, protection de la biodiversité... Nombreux sont les sujets et les projets sur lesquels les acteurs de Lorraine nord font figure d'exemple.

Cet espace est le nôtre : nous sommes comptables de son avenir et de celui des populations qui y vivent et y travaillent. C'est avec un optimisme et une volonté qui vont chercher loin dans nos racines communes, dans un passé fait de souffrances et d'épreuves toujours surmontées mais aussi dans une perspective de développement et de progrès que nous décidons de sceller ce pacte commun.

 C'est la première fois que nos seize intercommunalités mettent en place une réflexion commune et s'engagent à formuler des propositions et des actions partagées sur cet espace de vie et de projets. Des groupes de travail appelés à dessiner cette stratégie se réunissent à présent, croisant thématiques et territoires. La question du phénomène transfrontalier est au premier rang de nos enjeux partagés tant celui ci a un impact sur de multiples sujets : économie, formation, mobilités...

Plus de 100 000 travailleurs frontaliers se rendent chaque jour de nos territoires vers le Luxembourg. Demain, ils seront potentiellement 150 000, sans compter la démographie sarroise qui nécessitera également le recours à une main d'œuvre qualifiée venue de l'extérieur, et en particulier du nord lorrain. Il est donc essentiel que nous puissions désormais collectivement définir nos priorités politiques et nous organiser afin de faire valoir nos propositions, tant auprès des autorités luxembourgeoises, sarroises et belges qu'auprès de l'Etat et de nos partenaires du Grand Est.

 Les mobilités sont un enjeu stratégique, notamment à la lumière de la position géographique de notre bassin. Sur ce sujet, il nous faut apporter des réponses qui permettent de résoudre les difficultés des liaisons nord sud, voire est ouest. S'il est nécessaire de nous mobiliser sur le sujet des infrastructures routières  (A31bis et les voies parallèles, A30 et N52, etc.) et de leur financement, nous devons tout autant chercher à développer le ferroviaire afin de répondre à la hausse du trafic avec, notamment, la mise en œuvre d'un Réseau express métropolitain (REM) Metz Luxembourg.

Le développement du fret ferroviaire  contribuera à affirmer notre excellence logistique, qui peut s'appuyer également sur les offres multimodales que propose notre territoire, avec les ports de Metz et Thionville Illange. Il sera encore indispensable d'afficher une position commune sur les enjeux de connexions TGV et réseau régional , ainsi que sur la gare Lorraine TGV et l'aéroport Metz Nancy Lorraine. Enfin, évoquer les mobilités, c'est aussi se pencher sur les coordinations entre réseaux de transports collectifs ou sur les liaisons cyclables.

La question des infrastructures de mobilité ne saurait être déconnectée de la nécessité de travailler ensemble au développement de sources d'énergie alternatives, notamment en développant une filière hydrogène vertueuse et durable.

Cette technologie est portée depuis des années au travers de différentes initiatives locales qui ont déjà reçu le soutien de grands groupes industriels. Cette filière, si elle se développe, peut contribuer à modifier en profondeur nos modes et usages en synergie avec la filière électrique automobile portée notamment par Stellantis au cœur de notre bassin. Nous avons le potentiel pour devenir la première région « Hydrogène » de France et voir se développer des unités locales de production .

Il s'agit là d'un exemple de ce qui doit rendre notre territoire compétitif, au cœur des mutations en cours, et s'appuyant sur un réseau de formations qualifiantes ambitieux et de haut niveau .

Ce territoire compétitif existe déjà au travers de nos spécialisations industrielles, que ce soit dans les matériaux , l'automobile , les métiers de la mécanique , de la métallurgie , de l'énergie .

Dans tous ces secteurs nous devons avoir l'ambition de nous inscrire dans la démarche régionale d'industrie du futur. Pour cela, nous pouvons d'ores et déjà prendre appui sur notre potentiel académique et de recherche de très haut niveau, que ce soit sur le plan universitaire, où un rééquilibrage nord sud est indispensable, mais aussi sur le plan des grandes écoles qui donnent un caractère unique à notre territoire. Ce potentiel, nous devons aussi le renforcer en intégrant le fait que notre bassin d'emploi s'étend de l'autre côté des frontières belge, luxembourgeoise et allemande.

Ce territoire compétitif, nous devons en renforcer l'attractivité. Nous bénéficions d'un potentiel touristique  et culturel exceptionnel. L'Histoire a façonné notre bassin et nous a laissé un patrimoine d'une grande variété et d'une grande originalité. La nature, elle aussi, a façonné notre environnement et nous offre des lieux d'exception, ainsi qu'une biodiversité riche.

Nous disposons déjà d'équipements culturels et touristiques de haut niveau, que ce soit dans le domaine des loisirs, de l'art, ou des sciences. Notre bassin de vie représente l'échelon pertinent pour mettre en valeur de manière ambitieuse et coordonnée les différents atouts de notre territoire . Nous aurons aussi à réfléchir à une offre d'hébergement complète qui permette d'attirer demain toutes les catégories de visiteurs.

Notre territoire dispose de nombreux atouts qui lui confèrent des potentialités uniques et nous devons aussi en faire un bassin de vie en transition au service de ses habitants. La première de ces transitions est énergétique et porte sur la production de l'énergie. Parallèlement au développement d'une filière hydrogène, il est nécessaire de travailler sur la production d'énergies renouvelables au profit de nos collectivités et de nos concitoyens.

Cette production, qui pourrait être photovoltaïque  au regard de nos importantes possibilités foncières et de notre action collective en matière de reconquête des friches, pourrait aussi s'appuyer sur les déchets  dont la gestion globalisée est une véritable opportunité d'assurer une meilleure collecte et une meilleure valorisation .

Le bien être de nos concitoyens passe aussi par une action très forte au niveau de la santé. Au cœur de la crise sanitaire  que nous vivons, nous voyons à quel point cette question est primordiale. Elle suppose une action de prévention forte tant auprès des jeunes qu'auprès des publics plus âgés. Elle implique une action volontariste afin de cartographier les « déserts médicaux » et de permettre à chacun de nos concitoyens de trouver une réponse médicale ou paramédicale de proximité.

Elle nous demandera aussi de réfléchir à la question de l'hébergement des séniors  afin de permettre à chacun de trouver une situation adaptée à ses besoins et ses moyens. Cela demande, enfin, que nous définissions un programme ambitieux et concerté avec nos voisins en matière de formations médicales et sanitaires, tout en profitant de cette opportunité pour renforcer l'universitarisation du CHR Metz Thionville .

Notre mobilisation collective devra également porter sur les enjeux liés au numérique .

L'ensemble des éléments développés ci avant ne trouveront une pleine efficacité qu'avec un système de gestion de la donnée qui permette d'optimiser à la fois la question des mobilités, la production d'énergie, l'utilisation de recharges électriques, les questions de santé... Les initiatives déjà existantes sur le territoire doivent nous permettre d'essaimer rapidement et de déployer ces technologies et outils sur tout notre bassin de vie. Demain, le nord lorrain pourra être un territoire 4.0, connecté, au service de ses habitants et des services qui peuvent leur être rendus.

# 1. CONTEXTE ET OBJECTIFS DU PACTE POUR L'ETAT ET LA RÉGION

- **Une volonté commune de l'Etat et de la Région d'accompagner les territoires en proximité, en tenant compte de leurs spécificités et de leurs trajectoires, en s'inscrivant dans la durée du mandat local (6 ans).**
- **Un objectif inédit de convergence, de visibilité et de transversalité dans la lecture et le déploiement des programmes et politiques sur le territoire :**
  - Le Pacte n'est pas une contractualisation de plus, mais une approche globale et intégratrice des contractualisations existantes entre le territoire, la Région, l'Etat et ses opérateurs (comme le Département le cas échéant) ;
  - Il est cohérent avec les objectifs de simplification énoncés dans l'accord de partenariat Etat-Régions de 2020 
- **Un support pour la déclinaison locale d'orientations stratégiques partagées entre l'Etat et la Région :**

3 orientations stratégiques à croiser et prendre en compte dans la stratégie du territoire :

-  **Transition énergétique et ÉCOLOGIQUE**  
(avec bilan écologique)
-  **COHÉSION territoriale et coopérations**  
(maillage territorial en centralités, équipements, services, santé, sport, loisirs... et coopération entre territoires)
-  **ÉCONOMIE plurielle ancrée dans les territoires**  
(de proximité, productive, relocalisation...)

et 3 sujets transversaux :

- le déploiement des usages du numérique
- les synergies inter-territoires et interrégionales
- les dynamiques transfrontalières

## • Une cohérence avec les stratégies nationales, régionales et locales

- Au niveau national : France Relance, Agenda rural, Territoires d'Industrie, Agenda national pour le Climat, Stratégie pauvreté...
- Au niveau régional : CPER, SRADDET, SRDEII et Business Act, CPRDFOP, Stratégie Régionale Biodiversité, Feuille de route Santé, Schéma Régional de Développement du Tourisme, Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets, Schéma Régional de développement du Sport...
- Au niveau infrarégional : Documents d'aménagement et d'urbanisme (SCoT), Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), Projet de Territoire, PLH, CODEC, POCE ...

## • Périmètre géographique de contractualisation

Le Pacte couvre le territoire de la CC Rives de Moselle avec ses 20 communes qui la composent pour une population de 51 599 habitants.



# Le territoire de la CC Rives de Moselle en image !



## Logements séniors

- Argancy
- Ay-sur-Moselle
- Chailly-lès-Ennery
- Ennery
- Fèves
- Maizières-lès-Metz
- Norroy-le-Veneur
- Plesnois
- Semécourt



## Multi-accueils

- Talange
- Mondelange

## Stations d'épuration

- Antilly (CCRM)
- Argancy (CCRM)
- Ay-sur-Moselle (CCRM)
- Hagondange (SMAB)
- Hauconcourt (CCRM)
- Richemont (SIAVO)



## Zones d'Activités

- Pôle Eurotransit
- Les Jonquières
- Les Begnennes
- Velers Jacques
- Val Euromoselle Nord
- Val Euromoselle Sud
- Ecoparc Val Euromoselle
- Parc artisanal Val Euromoselle
- Carrefour d'activités Hauconcourt Talange
- Extension sud des Jonquières
- Zone de la sente



## Déchetteries

- Ennery
- Maizières-lès-Metz
- Richemont
- Talange



## Maisons de santé

- Ennery
- Maizières-lès-Metz



## Centres aquatiques

- Plein Soleil à Maizières-lès-Metz
- Aquarives à Hagondange



## Aire d'accueil des gens du voyage

- Voie romaines (Syndicat Mixte pour l'Aménagement d'Aires d'Accueil pour les gens du voyage : SM3A)



## Voies Vertes



- Boucle des Coteaux
- Boucle des 4 villages
- Boucle de la Raverte
- La Bosse de Buy
- Boucle entre 3 Villes
- L'échappée Bleue

- Convergence progressive des contractualisations préexistantes

**Contrats de référence intégré dans le PTRTE :**

Intitulé du contrat intégré au PTRTE	Date de signature du contrat ou du dernier avenant	Echelle du contrat
POCE	Délibération du Conseil Communautaire en date du 25/09/2019	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CC Rives de Moselle,</li> <li>• CC du Pays Orne Moselle,</li> <li>• CC Orne Lorraine Confluence,</li> <li>• CA Val de Fensch</li> </ul>
Territoires d'industrie	Délibération du Conseil Communautaire en date du 11/07/2019	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nord Lorrain</li> </ul>
PCAET	Délibération du Conseil Communautaire en date du 01/07/2021	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CC Rives de Moselle</li> </ul>
Projet de Territoire	En cours d'élaboration	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CC Rives de Moselle</li> </ul>
Contrat d'Objectifs Déchets et Economie Circulaire (CODEC)	Le 18/07/2019	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CC Rives de Moselle</li> </ul>
Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE)	Délibération du Conseil Communautaire en date du 29/11/2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CC Rives de Moselle</li> </ul>
Plan Local de l'Habitat	Délibération du Conseil Communautaire en date du 18/05/2017 avec l'avancement de la révision le 03/12/2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CC Rives de Moselle</li> </ul>
Contrat d'éducation artistique et culturelle		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Commune de Talange</li> </ul>

Le présent Pacte ne remet pas en cause les engagements des contrats préexistants, qui ne seraient pas intégrés dans le PTRTE. Pour autant, il vise à éviter la juxtaposition des comités de pilotage et la redondance des projets dans plusieurs contrats.

Le Pacte n'est pas un document figé. Les parties prenantes s'engagent à poursuivre la démarche de simplification/intégration des contrats préexistants et à venir, autour de projets prioritaires et structurants.

- **Stratégie de développement du territoire**



**Stratégie inter-PTRTE : cf. chapeau introductif commun intitulé "Une stratégie inter-PTRTE partagée à l'échelle des 16 territoires nord-lorrain"**

A l'instar de la stratégie menée par les 16 territoires Nord Lorrain, la CC Rives de Moselle a également entamé une démarche interterritoriale de travail avec ses territoires voisins dans une logique de bassin de vie et par souci de cohérence et d'efficacité de l'action publique sur un grand nombre de sujets ou de projets partagés.



Tel est le cas, s'agissant de l'aménagement du site des Portes de l'Orne entre la CCPOM et Rives de Moselle dans le cadre du syndicat mixte d'études et d'aménagement des Portes de l'Orne.



**Projet de Territoire, PCAET, PTRTE, ... la Communauté de Communes Rives de Moselle s'engage au quotidien pour ses habitants et pour l'avenir du territoire !**

# UNE STRATÉGIE TERRITORIALE EN 10 AXES

## 1 AXE



### Rives de Moselle durable et écologique

- Des actions opérationnelles prévues par le PCAET notamment en matière de traitement des déchets et d'économie circulaire via le CODEC.
- Accompagner les acteurs à rénover énergétiquement leur logement pour lutter contre les « passoires énergétiques » et encourager les artisans, entreprises à valoriser leur activité.
- Préserver la production agricole en valorisant l'alimentation locale par la création de circuits courts d'approvisionnement locaux.
- Des initiatives communales en matière de transition écologique pour davantage d'efficacité énergétique. Volontés communales (Maizières-lès-Metz, Talange et Hagondange) de se doter à l'avenir d'un réseau de chaleur pour répondre aux besoins énergétiques du territoire et lutter contre les chaudières à fioul très énergivores et polluantes en raison du rejet de particules fines dans l'air.

#### Projets en cours ou à venir :

##### - CC Rives de Moselle :

- Rénovation énergétique du siège de Rives de Moselle et de la piscine intercommunale Plein Soleil

##### - Communes membres :

- Réhabilitation et rénovation énergétique :
- Hagondange : hôtel de ville
- Ay-sur-Moselle : groupe scolaire
- Ennery : mairie, ancienne école maternelle et un logement
- Richemont : bâtiments communaux (MJC, ancienne poste, logements, bibliothèque municipale, école primaire G.Lenotre, Presbytère).
- Plesnois : Isolation thermique extérieure, façade et entrée d'un bâtiment communal
- Trémery : Centre AR CABAS, sa salle des fêtes
- Richemont : remplacement de la chaudière de l'ancienne poste et installation de photovoltaïque
- Maizières-lès-Metz : projet de réseau de chaleur urbain, travaux de remplacement des menuiseries extérieures à l'école élémentaire Brieux

## 2 AXE



### Rives de Moselle attractive et audacieuse par une véritable stratégie en matière de développement économique

- Le développement économique, un atout à consolider et à diversifier pour répondre au mieux aux besoins des acteurs économiques.
- Une adaptation de l'offre foncière selon les besoins des entreprises par la mise en place d'une politique de développement économique dans le cadre du programme Territoires d'industrie en région Grand Est.
- Renforcer l'offre de formation et de recherche en soutenant l'innovation.
- S'inscrire dans l'incubation d'entreprises innovantes industrielles.
- Un soutien de Rives de Moselle aux initiatives privées pour favoriser la transition énergétique et la croissance verte.
- Développer des projets concourant à une logique multimodale.
- Une revitalisation des commerces de proximité et le besoin de faire vivre davantage les centres-villes.

#### Projets en cours ou à venir :

##### - CC Rives de Moselle :

- Reconversion du groupement ferroviaire du Malambas en groupement fluvial du Malambas
- Personnes privées : Groupe BECK sur la ZIP, ...

# UNE STRATÉGIE TERRITORIALE EN 10 AXES

## 1. Rives de Moselle durable et écologique :

-  Une volonté politique se traduisant par une planification et une stratégie avec des actions concrètes en la matière

Le Projet de Territoire intègre les actions du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) pour lutter contre le changement climatique, développer les énergies renouvelables, maîtriser la consommation d'énergie et préserver la qualité de l'air sur le territoire de Rives de Moselle. Comme évoqué, le PCAET est composé de fiches-actions concrètes et opérationnelles à déployer par thématique sur le territoire. Chaque fiche-action est composée d'éléments de contextualisation, du ou des porteur(s) de projet, du public visé, des partenaires, ainsi que des indicateurs de suivi, des moyens financiers alloués et des objectifs stratégiques poursuivis.

Parmi les thématiques concernées, cela va de la mobilité jusqu'à l'économie circulaire, la gestion et la prévention des déchets en passant par les énergies renouvelables, l'agriculture, la foresterie, l'adaptation au changement climatique, l'habitat et la gouvernance.

- Parmi les actions, il prévoit :

-  Un dispositif d'aides à la rénovation énergétique des bâtiments et des logements
-  La promotion de l'usage du vélo et du photovoltaïque
-  Un accompagnement des agriculteurs dans leur conversion au bio ;
-  La préservation des risques d'inondation
-  Le développement des circuits courts d'approvisionnement avec l'utilisation de produits locaux et bio dans les restaurations collectives
-  La végétalisation des espaces publics et l'optimisation de la gestion de l'éclairage public
-  La prévention et la gestion des bio déchets en allongeant la durée de vie des produits : réemploi, réparation et réutilisation
-  L'extension des consignes de tri
-  La formation du personnel, des élus municipaux et/ou communautaires au développement durable
-  Des actions de sensibilisation auprès des habitants
-  L'élaboration d'une charte d'achats publics écoresponsables
-  Et d'inciter les entreprises à s'engager dans le développement durable en déployant une démarche d'Ecologie Industrielle et Territoriale.

# UNE STRATÉGIE TERRITORIALE EN 10 AXES

-  [Une politique volontariste en matière de traitement des déchets et d'économie circulaire dans le cadre notamment du CODEC.](#)

Dans la continuité du programme local de prévention des déchets, la CCRM s'inscrit désormais dans un Contrat d'Objectifs Déchets et Economie Circulaire (CODEC) en partenariat avec l'ADEME. L'objectif est de poursuivre la démarche de prévention des déchets et de l'étendre aux acteurs du monde économique, en y incluant notamment une dynamique autour de l'économie circulaire. Dans ce cadre, la Communauté de Communes Rives de Moselle (CCRM), en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle (CMA 57), la Chambre de Commerce et d'Industrie Moselle Métropole Metz (CCI 57) et le Club Entreprises Rives de Moselle a lancé les « Eco-défis ».

Cette action, à destination des artisans et des commerçants de Rives de Moselle, permet de valoriser par l'obtention d'un label « Éco-défis », les entreprises artisanales et les commerces locaux qui mettent en œuvre des actions concrètes en faveur de l'environnement.

 Parmi les 5 thématiques proposées (déchets, énergie, transport, eau et fluides, et écoproduits), les artisans et les commerçants volontaires devront choisir 4 défis à relever.

Lutter contre le gaspillage alimentaire, trier ses déchets, limiter les rejets dans l'eau, optimiser ses consommations d'eau, se déplacer malin, optimiser son éclairage... sont autant d'exemples de défis à relever pour agir en faveur de l'environnement et réaliser, dans un même temps, des économies financières.

Ces défis s'accomplissent avec l'appui de conseillers de la CMA 57, de la CCI 57 et du service développement durable de la CCRM. Ces derniers proposent aux entreprises un accompagnement gratuit et personnalisé tout au long de l'opération, dans le choix des défis à relever jusqu'à leur mise en œuvre.

-  [La volonté d'accompagner les acteurs à rénover énergétiquement leur logement pour lutter contre les « passoires énergétiques » tout en sensibilisant ces derniers aux apports bénéfiques \(diminution de leur facture énergétique, meilleure isolation, ...\) et en encourageant plus particulièrement les artisans et les entreprises à accomplir ces démarches afin de valoriser leur activité.](#)
-  [Préserver la production agricole en valorisant l'alimentation locale par la création de circuits courts d'approvisionnement locaux en lien avec la chambre d'agriculture et dans le cadre du PCAET](#)
-  [Des initiatives communales en matière de transition écologique pour davantage d'efficacité énergétique](#)

La commune d'Hagondange a déposé un projet de rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville dans le cadre de la DETR/DSIL 2021. Ce projet a pour ambition d'améliorer à la fois l'efficacité énergétique du bâtiment (conformité à la réglementation thermique), le fonctionnement des locaux et de l'accueil au public tout en réalisant une mise en conformité de l'accessibilité PMR et une préservation du patrimoine architectural existant.

# UNE STRATÉGIE TERRITORIALE EN 10 AXES

La commune d'Ay-sur-Moselle a l'intention de réaliser un projet de réhabilitation et d'amélioration énergétique de son groupe scolaire dans les prochaines années. 

La commune d'Ennery a également pour projets la réhabilitation et la rénovation énergétique de la Mairie, de l'ancienne école maternelle et d'un logement de la commune. Elle souhaite aussi rénover l'éclairage public et étendre La Boîte à Couleurs. 

La commune de Richemont a pour intention de réhabiliter et de rénover énergétiquement de nombreux bâtiments communaux (MJC, ancienne poste, logements, bibliothèque municipale, école primaire G.Lenotre, maison des Jeunes et de la Culture, Presbytère) en lançant des études et des diagnostics techniques et énergétiques en la matière. Elle souhaite également remplacer la chaudière de l'ancienne poste et installer du photovoltaïque. La commune de Plesnois souhaite quant à elle réaliser l'isolation thermique extérieure, la façade et l'entrée d'un bâtiment communal à la suite des travaux concernant la rue Jeanne d'Arc.

La commune de Trémery réfléchit actuellement sur son futur projet de rénovation énergétique du Centre AR CABAS, sa salle des fêtes.

Enfin, la commune de Maizières-lès-Metz souhaite réaliser des travaux de remplacement des menuiseries extérieures côté Sud de l'école élémentaire Brieux pour améliorer l'isolation thermique du bâtiment en renforçant le confort de ses usagers (élèves et professeurs en premier lieu) et en réduisant les dépenses énergétiques. En effet, les menuiseries actuelles de l'école, malgré un entretien constant, souffrent de l'usure du temps et n'assurent plus une étanchéité complète et efficace avec la maçonnerie du bâtiment.

De plus, pour des raisons de sécurité certaines fenêtres ont été condamnées en position fermées, ce qui ne permet plus de les ouvrir afin de pouvoir optimiser l'aération des salles de classe. Les travaux comprendront la dépose complète et l'évacuation des fenêtres devant être remplacées, la fourniture, le transport et la pose des fenêtres de remplacement et la vérification du bon fonctionnement des ouvrages réalisés.

-  La volonté de certaines communes de se doter à l'avenir d'un réseau de chaleur pour répondre aux besoins énergétiques du territoire et lutter contre les chaudières à fioul très énergivores et polluantes en raison du rejet de particules fines dans l'air.

A l'échelle communale, une réflexion est en cours par de nombreuses communes (Talange, Hagondange) sur l'équipement en réseaux de chaleur. Le projet de création d'un réseau de chaleur sur le ban communal de Maizières-lès-Metz par ladite commune est déjà finalisé et doit rentrer très prochainement dans sa phase opérationnelle.

## 2. Rives de Moselle attractive et audacieuse par une véritable stratégie en matière de développement économique :

-  Le développement économique, un atout pour le territoire de Rives de Moselle à consolider et à diversifier pour répondre au mieux aux besoins des acteurs économiques

# UNE STRATÉGIE TERRITORIALE EN 10 AXES

Aujourd’hui, la Communauté de Communes Rives de Moselle a la gestion de 9 parcs d’activités, dont certains sont d’ores et déjà entièrement commercialisés. La CC Rives de Moselle possède plusieurs bâtiments relais (14 cellules) et 2 hôtels d’entreprises (environ 60 bureaux) à destination des jeunes entreprises.



## Une adaptation de l’offre foncière selon les besoins des entreprises

Si l’aménagement, la gestion et la commercialisation de ces parcs et offres immobilières représentent un volet important de l’activité communautaire, la compétence développement économique doit aujourd’hui se repenser au-delà d’une politique foncière pour favoriser le développement de projets innovants sur le territoire.



## La mise en place d’une politique de développement économique dans le cadre du programme Territoires d’industrie en région Grand Est

En lien avec la démarche Territoire d’industrie et du POCE, Rives de Moselle souhaite consolider son devenir industriel en continuant à valoriser les activités industrielles du territoire comme le site PSA de Trémery et le centre de recherche Arcelor Mittal. L’objectif est de valoriser ces activités tout en développant de nouvelles activités complémentaires pour répondre aux besoins nouveaux de développement des industries sur le territoire de Rives de Moselle, tout en diversifiant les secteurs d’activités pour faire de ce territoire, un territoire compétitif en termes d’attractivité et de développement économique.



## Renforcer l’offre de formation et de recherche en soutenant l’innovation

Les intercommunalités (Rives de Moselle, Orne Lorraine Confluence, Pays Orne Moselle et Val de Fensch) sont particulièrement attentives aux attentes de ses habitants et de ses territoires quant à pouvoir accéder à une offre de formation et de recherche de proximité, de grande qualité et qui permette des perspectives d’employabilité sur son territoire.

Rives de Moselle s’inscrit dans une volonté partenariale en lien avec l’Ecole Nationale Supérieure d’Arts et Métiers, campus de Metz, au titre du projet CaMéX-IA portant sur la digitalisation et les usages de l’Intelligence Artificielle et son application aux métiers de l’industrie, du bâtiment et de la construction. Pour rappel, CaMéX-IA est un Campus des Métiers et des Qualifications, catégorie Excellence, résultant de l’union de 26 partenaires sur 34 sites que sont des lycées généraux, technologiques et professionnels (dont Talange), une faculté, des IUT, des écoles d’ingénieurs, le CROUS et des grandes entreprises.

# UNE STRATÉGIE TERRITORIALE EN 10 AXES

CaMéX-IA, qui se déclinera sur les académies de Nancy-Metz, Reims et Strasbourg, a pour vocation :

- d'unir les structures de formation ainsi que des entreprises de la Région Grand Est pour accélérer les talents des filières professionnelles ou en exercice d'aujourd'hui et de demain,
- d'accompagner les entreprises dans leur dynamique de transformation digitale et numérique,
- de former les formateurs pour intégrer les technologies 4.0 dans leurs méthodes d'apprentissages,
- d'investir dans des infrastructures digitales mutualisées,
- d'augmenter l'attractivité des métiers de l'industrie et de la construction en valorisant les marques employeurs des entreprises partenaires dans le cadre d'activités étudiantes orientées « Responsabilités Sociétales en Entreprises », en participant aux salons régionaux visant à la valorisation de ces métiers,
- et de guider les apprenants au travers d'un dispositif innovant de coaching professionnel, afin de révéler leurs talents et de les insérer dans les entreprises du territoire.



## S'inscrire dans l'incubation d'entreprises innovantes industrielles

Pour se faire à une échelle plus large que notre territoire, est en cours de développement un incubateur à vocation industrielle en lien avec le réseau SEMIA. Celui-ci répond à plusieurs enjeux :

- Créer et accompagner de nouveaux projets en lien avec les entreprises du territoire et les structures de recherche et d'enseignement supérieur pour faciliter notamment le transfert de technologie ;
- Proposer des dispositifs favorisant la montée en compétence technique, au développement commercial des projets liés à l'industrie des start-ups incubées ;
- Et enfin attirer des projets exogènes qui seront encouragés par l'écosystème favorable développé.

La mise en œuvre de cet incubateur s'inscrirait donc sur les méthodologies d'incubation développées par SEMIA, en lien particulier avec le campus des arts et métiers et CaMéX-IA, ainsi que le centre de recherche Arcelor-Mittal.



## Un soutien de Rives de Moselle aux initiatives privées pour favoriser la transition énergétique pour la croissance verte

En effet, le réaménagement des friches industrielles constitue un enjeu majeur pour l'avenir du développement notamment en matière d'aménagement du territoire afin d'y assurer une cohérence d'ensemble. Prenons par exemple le cas de la Zone Industrielle du Port (ZIP) qui couvre 65 ha sur 4 bans communaux avec des projets à dimension environnementale. La ZIP prévoit la création d'un pôle d'activité majeur en favorisant l'économie circulaire avec un aménagement novateur en matière environnementale grâce au Métal Park, une plateforme logistique multimodale de 120 000 m<sup>2</sup>.

# UNE STRATÉGIE TERRITORIALE EN 10 AXES

D'autres projets à caractère environnemental sont également prévus :

- Le projet Neutraval d'implantation sur le site d'un centre de recherche sur les déchets et matériaux notamment lié à l'amiante ;
- Le projet d'unité de méthanisation Méthalange ;
- Le projet d'installation de broyage et de calibrage de déchets valorisables en Combustibles Solides de Récupération ;
- Et enfin le projet Hydrolange d'installations de photovoltaïques et de production d'hydrogène.

D'autres projets de développement du photovoltaïque sont envisagés sur le parking visiteur du parc Walygator ou encore sur une ancienne sablière sur les communes d'Argancy et d'Hauconcourt.

-  **Développer des projets concourant à une logique multimodale**

Afin de limiter les émissions de gaz à effet de serre et de désengorger les infrastructures routières, il est aujourd'hui nécessaire de s'inscrire dans des logiques multimodales de la logistique. C'est dans cet objectif, que s'inscrit le réaménagement du site GFM sur la zone du Malambas pour développer l'utilisation de la voie d'eau.

-  **Une revitalisation des commerces de proximité et le besoin de faire vivre davantage les centres-villes**

Enfin, il s'agira de consolider la mise en réseau des entreprises du territoire par l'action du Club d'entreprises et d'imaginer de nouveaux dispositifs d'accompagnement comme cela a pu être fait par le fonds résistance pour répondre à la crise sanitaire et avec le dispositif d'aide à l'investissement immobilier en lien avec le département.

# UNE STRATÉGIE TERRITORIALE EN 10 AXES

## 3 AXE



**Rives de Moselle touristique en promouvant une offre commune avec les territoires voisins en particulier dans le cadre de la cité des loisirs d'Amnéville**

- La CC Rives de Moselle s'associe avec ses territoires voisins pour disposer d'une vision partagée notamment en lien avec la cité des loisirs d'Amnéville.
- Rives de Moselle est membre de la SPL Destination Amnéville et a apporté sa contribution financière à l'augmentation de capital. Par ailleurs, Rives de Moselle est prêt à prendre sa part au programme d'investissement envisagé pour consolider les activités déjà présentes en lien avec l'ensemble des financeurs.
- Le projet de halte fluviale, un projet à vocation communautaire en vue de renforcer l'attractivité touristique du territoire de Rives de Moselle.

## 4 AXE



**Rives de Moselle territoriale soucieuse d'assurer l'équilibre territoriale des 20 communes qui la composent**

- Le Projet de Territoire sera soucieux de garantir cet équilibre territorial en matière d'aménagement et de développement.
- Afin de mettre en œuvre le Projet de Territoire, un pacte fiscal et financier sera construit avec les communes membres.
- Le futur Projet de Territoire s'attachera à favoriser un développement équilibré des 20 communes en les accompagnant et en les soutenant dans leur démarche. A ce titre, la mise en œuvre du schéma de mutualisation doit concourir à cette volonté.

### Projets en cours ou à venir :

- CC Rives de Moselle :
  - Halte fluviale sur Talange
  - Voie douce sur la RD 47 pour relier les gares d'Amnéville et d'Hagondange.
  - Voie douce sur la RD 112F pour relier la Ville de Maizières-lès-Metz à la cité des loisirs d'Amnéville.

# UNE STRATÉGIE TERRITORIALE EN 10 AXES

## 3. Rives de Moselle touristique en promouvant une offre commune avec les territoires voisins en particulier dans le cadre de la cité des loisirs d'Amnéville

Dans le cadre de la définition d'une politique en matière de tourisme au niveau du territoire, la CC Rives de Moselle s'associe avec ses territoires voisins afin de disposer d'une vision partagée notamment en lien avec la cité des loisirs d'Amnéville.

En effet, Rives de Moselle est membre de la SPL Destination Amnéville et a apporté sa contribution financière à l'augmentation de capital. Par ailleurs, Rives de Moselle est prêt à prendre sa part au programme d'investissement envisagé pour consolider les activités déjà présentes en lien avec l'ensemble des financeurs. A ce titre, de nombreux projets inscrits au sein du présent contrat visent à concourir au développement et au rayonnement de l'attractivité touristique du territoire. Il s'agit des 2 voies douces (RD 47 entre les gares d'Amnéville et d'Hagondange, RD 112F pour relier la Ville de Maizières-lès-Metz à la cité des loisirs), mais également de la réalisation d'une Halte Fluviale à Talange. Enfin, pour structurer et valoriser le tourisme cyclable, Rives de Moselle participe aux travaux du comité d'itinéraire de la Voie Bleue Moselle-Saône à vélo sur l'itinéraire européen V50.

- ⚓ Le projet de halte fluviale, un projet à vocation communautaire en vue de renforcer l'attractivité touristique du territoire de Rives de Moselle

Ce projet de halte fluviale présente un intérêt communautaire en s'intégrant dans les compétences tourisme et mobilité. En effet, cet aménagement communautaire permettra de renforcer l'attractivité, le développement et l'image du territoire à l'extérieur. L'objectif consiste à attirer une clientèle de passage de courte durée dans le cadre de Destination Amnéville en lien avec les voies vertes. 

## 4. Rives de Moselle territoriale soucieuse d'assurer l'équilibre territoriale des 20 communes qui la composent

La CC Rives de Moselle est un territoire riche étant donné sa diversité territoriale avec des communes urbaines, semi-urbaines et rurales. Cette diversité doit être valorisée afin d'être une véritable force pour le territoire. Ainsi, le Projet de Territoire sera soucieux de garantir cet équilibre territorial en matière d'aménagement et de développement. Afin de mettre en œuvre le Projet de Territoire, un pacte fiscal et financier sera construit avec les communes membres.

Le futur Projet de Territoire s'attachera à favoriser un développement équilibré des 20 communes en les accompagnant et en les soutenant dans leur démarche. A ce titre, la mise en œuvre du schéma de mutualisation doit concourir à cette volonté.

# UNE STRATÉGIE TERRITORIALE EN 10 AXES

## 5 AXE



### **Pour un plan des mobilités et des déplacements sur le territoire de Rives de Moselle**

- La CC Rives de Moselle désormais compétente en matière de mobilité et de transports. L'arrêté préfectoral en date du 6 juin rend officiel cette prise de compétence.
- La réalisation d'un schéma local des déplacements et d'un plan de mobilité simplifié pour un meilleur maillage et une articulation plus fine du territoire en lien avec les autres domaines de compétence de Rives de Moselle.
- Poursuivre la dynamique mise en place en réfléchissant à la création de zones à faibles émissions sur le territoire dans le cadre du programme d'actions du PCAET (étude d'opportunité prévue à cet effet), tout en renforçant le covoitage comme en atteste l'inauguration récente de l'aire de covoitage d'Argancy.

## 6 AXE



### **Favoriser un cadre de vie agréable et accessible à tous en créant de vrais lieux de vie**

- L'enjeu des coeurs de ville pour un cadre de vie plus agréable et plus adapté aux besoins de chacun.
- Un programme local de l'habitat pour assurer un renouvellement urbain garantissant une meilleure mixité de l'offre de logements et une réponse adaptée aux besoins des ménages.
- Une attention en matière de préservation des terres agricoles, naturelles et forestières sur le territoire afin de respecter les engagements prévus par le SCOTAM.

#### **Projets en cours ou à venir :**

##### **- CC Rives de Moselle :**

- Renaturation des cours d'eau de la Barche et du Feuby

##### **- Communes membres :**

- Ay-sur-Moselle : rénovation d'une maison de village en Boulangerie, Pizzeria/Bar et logement
- Ennery : aménagement d'un bâtiment en un lieu de vie et d'accueil d'un commerce de proximité. Rénovation de l'éclairage public.
- Richemont : réaménagement du cimetière, des espaces d'accueil et pique nique de la forêt, du parc urbain Haut et Bas, piscine municipale, chemin du Pépinville, Place de l'église, quartier du Moulin, rues de Bévange, de la Fontaine, de l'Orne, des Alouettes, des Jardins, du Gritte, du Mé, du Pâquis, du Stade, des Lilas, des Roses, Saint Jacques, des Sablières, et enfin les rues traversantes et chemins ruraux. Réfection de l'éclairage public.

- Plesnois : extension du cimetière, aménagement de l'espace du Très au pré.

- Maizières-lès-Metz : requalification urbaine du quartier KENNEDY-FALOUCHÉ

#### **Projets en cours ou à venir :**

##### **- CC Rives de Moselle :**

- Voie douce sur la RD 47 pour relier les gares d'Amnéville et d'Hagondange.
- Voie douce sur la RD 112F pour relier la Ville de Maizières-lès-Metz à la cité des loisirs d'Amnéville.

##### **- Communes membres :**

- Richemont : liaison Forêt et chemin doux à vocation piétonne et cycliste.

# UNE STRATÉGIE TERRITORIALE EN 10 AXES

## 5. Pour un plan des mobilités et des déplacements sur le territoire de Rives de Moselle



### La CC Rives de Moselle désormais compétente en matière de mobilité et de transports

Dans le cadre de la loi du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités (LOM), la CC Rives de Moselle s'est saisie de cette opportunité législative lors du conseil communautaire du 25 mars dernier pour prendre cette compétence à l'échelle de son territoire en lien avec la Région Grand Est. L'arrêté préfectoral du préfet de la Moselle a acté cette prise de compétence d'autorité organisatrice de la Mobilité.



### La réalisation d'un schéma local des déplacements et d'un plan de mobilité simplifié pour un meilleur maillage et une articulation plus fine du territoire en lien avec les autres domaines de compétence de Rives de Moselle

Avec l'élaboration du Projet de Territoire, cette prise de compétence "mobilité et transports" permet d'établir dans les années à venir un plan de mobilité simplifié (PdMS) en articulation avec les autres compétences intercommunales (Plan climat-air-énergie territorial, développement économique, aménagement...) pour favoriser des solutions adaptées aux besoins de déplacement des acteurs et des habitants sur le territoire.

L'objectif consiste à favoriser un modèle multimodal de transports complémentaires par le développement des mobilités douces et par le renforcement des moyens de transport en commun (ter, bus, ...) existants.

Ainsi, il s'agira de créer à termes un réseau de transport urbain à l'échelle du territoire de Rives de Moselle et en lien avec les territoires voisins. La CC Rives de Moselle sera soucieuse de se doter d'un parc de véhicules bas carbone au niveau de sa future flotte de transports collectifs.

Enfin, dans le cadre du PdMS, la CC Rives de Moselle souhaite également élaborer un schéma directeur des déplacements cyclables.

Si aujourd'hui le réseau de voies vertes répond principalement à une logique de loisirs et de tourisme, la volonté est que le futur réseau de voies douces s'inscrive dans les déplacements du quotidien et concoure à faciliter l'accès aux zones et équipements génératrices de flux.

Les projets de réalisation de 2 voies douces sont à ce titre inscrits dans l'édit contrat pour renforcer le maillage et la couverture territoriale en vue de favoriser les déplacements de gare à gare entre Amnéville et Hagondange, ainsi que sur la RD 112F pour relier la Ville de Maizières-lès-Metz à la cité des loisirs d'Amnéville. A terme, la volonté est de consolider le rôle des gares du territoire en constituant de vrais pôles multimodaux tout en créant les conditions d'amélioration de l'offre de déplacement entre l'Est et l'Ouest du territoire et en lien avec les territoires du bassin de vie que sont Metz Métropole et la CCPOM.

# UNE STRATÉGIE TERRITORIALE EN 10 AXES

Enfin, la Communauté de Communes Rives de Moselle ne se contente pas uniquement de réaliser des projets d'aménagement de voies douces, elle s'engage également à accompagner les habitants en les incitant à l'usage du vélo pour leurs déplacements quotidiens. En effet, depuis janvier 2021, la Communauté de Communes Rives de Moselle a instauré un dispositif de subventionnement pour les vélos à assistance électrique, les vélos cargos, les vélos pliants ainsi que les vélos traditionnels achetés neufs ou d'occasion.

-  Poursuivre la dynamique mise en place en réfléchissant à la création de zones à faibles émissions sur le territoire dans le cadre du programme d'actions du PCAET (étude d'opportunité prévue à cet effet), tout en renforçant le covoiturage comme en atteste l'inauguration récente de l'aire de covoiturage d'Argancy.

## 6. Favoriser un cadre de vie agréable et accessible à tous en créant de vrais lieux de vie

- L'enjeu des cœurs de ville, au cœur des préoccupations des habitants de Rives de Moselle pour un cadre de vie plus agréable et plus adapté aux besoins de chacun

Il ressort de la participation citoyenne, un vrai attachement des habitants à la problématique d'aménagement des cœurs de ville, ainsi que des entrées et sorties de ville, afin de mettre davantage de nature en ville. Cette problématique de la renaturation des cœurs de ville avec plus d'espaces verts dans nos communes sera étudiée avec beaucoup d'intérêt dans le cadre du Projet de Territoire et du PCAET en raison du caractère environnemental. En effet, la nature en ville permet de lutter efficacement contre le réchauffement climatique qui plus est lors des périodes caniculaires en réduisant la chaleur ressentie.

La commune de Richemont a un grand nombre de projets de réaménagement, de réfection, de requalification voire de restructuration de son cœur de ville, mais également de ses entrées et sorties de ville. Cela va de la voirie aux espaces verts comme en atteste les projets suivants : réaménagement du cimetière, des espaces d'accueil et pique nique de la forêt, du parc urbain Haut et Bas de Richemont, du chemin du Pépinville, de la Place de l'église, du quartier du Moulin, des rues de Bévange, de la Fontaine, de l'Orne, des Alouettes, des Jardins, du Gritte, du Mé, du Pâquis, du Stade, des Lilas, des Roses, de Saint Jacques, des Sablières, et enfin les rues traversantes et chemins ruraux. Réfection de l'éclairage public.

Enfin, la commune de Plesnois a pour intention de réaliser une extension du cimetière et d'aménager l'espace du Très au pré.

-  Un programme local de l'habitat pour assurer un renouvellement urbain garantissant une meilleure mixité de l'offre de logements et une réponse adaptée aux besoins des ménages

# UNE STRATÉGIE TERRITORIALE EN 10 AXES

En termes d'habitat, la Communauté de Communes a mis en place un Programme Local de l'Habitat (PLH), une Conférence Intercommunale du Logement (CIL) ainsi qu'une convention de délégation des Aides à la pierre signée le 20 janvier dernier. Cette convention porte sur deux volets

L'un, destiné aux particuliers, consiste à attribuer des subventions en lieu et place de l'Agence Nationale de l'Habitat en faveur de travaux d'économie d'énergie ou d'autonomie à la personne. L'autre, à destination des bailleurs sociaux, revêt également la forme d'une aide dont l'objectif est de permettre la construction et la réhabilitation de logements locatifs sociaux.

La Communauté de Communes Rives de Moselle, soucieuse de préserver le patrimoine bâti, les ressources énergétiques et le cadre de vie de son territoire et de ses habitants, renouvelle, jusqu'au 31 décembre 2022, son dispositif d'aides à l'amélioration de l'habitat à destination des particuliers et des copropriétés.

-  De nombreuses communes ont déposées des projets de création de logement mixés avec le développement de nouveaux commerces de proximité pour revitaliser les territoires.

C'est le cas par exemple de la Commune d'Ay-sur-Moselle avec son projet de rénovation d'une maison de village en Boulangerie, Pizzeria/Bar et logement. En effet, cette maison située au centre du village fait le pivot entre le centre-bourg commercial (restaurants-stationnements) et le centre institutionnel (mairie) ; sachant qu'il répond à des besoins en locaux et en fonctionnement pour faire revivre le patrimoine ancien et rural de la commune tout en apportant un service supplémentaire et essentiel à la population. La commune d'Ennery souhaite aménager dans les prochaines années un bâtiment destiné à accueillir un commerce de proximité (circuits courts) tout en faisant un lieu de vie partagé. Elle envisage également la rénovation de l'éclairage public.

-  Une attention toute particulière portée par la CC Rives de Moselle et ses 20 communes en termes de préservation des terres agricoles, naturelles et forestières sur le territoire afin de respecter les engagements prévus en la matière par le SCOTAM

Un projet de requalification urbaine du quartier Kennedy-Falouche à Maizières-lès-Metz dans une visée de résidentialisation à la suite des conclusions d'une étude de diagnostic réalisée par la Municipalité. Ce quartier d'habitat collectif s'inscrit dans un tissu pavillonnaire, encadré à l'ouest par la route de Metz, axe traversant fédérateur ; à l'est par l'avenue des nations, à ce jour en « impasse » ; au sud par la rue de l'Europe et des parcelles construites et au nord par l'avenue de Brieux. Il s'étend sur 5,6 hectares et comprend 385 logements répartis entre bailleurs sociaux (BATIGERE, PRÉSENCE HABITAT) et copropriétés privées.

L'opération de réhabilitation urbaine envisagée s'inscrit dans une démarche globale d'aménagement du quartier portée par la Ville et les bailleurs sociaux que sont BATIGERE et PRÉSENCE HABITAT. Elle vise à requalifier et à résidentialiser le quartier Kennedy-Falouche et se traduira, pour la partie Ville, par la réalisation de travaux de création de voirie neuves et d'assainissement, de réfection des voiries existantes ; des travaux d'enfouissement de réseaux et d'éclairage public ainsi que de création et de réaménagement d'espaces publics et paysagers.

# UNE STRATÉGIE TERRITORIALE EN 10 AXES

## 7 AXE



### Développer une offre de petite enfance répondant aux besoins de garde des familles sur le territoire de Rives de Moselle

- La CC Rives de Moselle compétente pour créer de nouveaux équipements d'accueil collectif pour la petite enfance sur le territoire.
- Une volonté communautaire de développer l'offre d'accueil de la petite enfance pour satisfaire les besoins des familles.

## 8 AXE



### Promouvoir une meilleure articulation des offres de soin et de santé au niveau de Rives de Moselle

- La construction de maisons de santé ou de soins pour répondre aux besoins des professionnels de santé et des habitants du territoire
- L'implantation à venir du futur hôpital clinique ELSAN qui constitue un enjeu majeur pour faire de ce dernier un véritable pôle de santé de référence Nord Lorrain.

#### Projets en cours ou à venir :

- CC Rives de Moselle :
  - Multi accueil sur Talange et Mondelange.
- Communes membres :
  - Ennery : aménagement d'un accueil de petite enfance et extension de La Boîte à Couleurs.

#### Projets en cours ou à venir :

- Communes membres :
  - Maizières-lès-Metz : réhabilitation d'un bâtiment existant et création d'une extension pour l'accueil d'un espace périscolaire dénommé "Pasteur", construction d'un espace périscolaire dans le parc Dany Mathieu, mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction d'un groupe scolaire et d'un périscolaire au quartier Val-Maidera, création d'un pôle de formation par le SDIS de la Moselle.
  - Richemont : construction d'une maison médicale.

# UNE STRATÉGIE TERRITORIALE EN 10 AXES

## 7. Développer une offre de petite enfance répondant aux besoins de garde des familles sur le territoire de Rives de Moselle

-  La CC Rives de Moselle compétente pour créer de nouveaux équipements d'accueil collectif pour la petite enfance sur le territoire

Depuis le 1er janvier 2017, la Communauté de Communes Rives de Moselle est devenue compétente pour la création d'équipements nouveaux d'accueil collectif pour la petite enfance sur le territoire.

Concrètement, cela signifie que les communes demeurent responsables des équipements existants et que Rives de Moselle aura à gérer les projets nouveaux d'accueil collectif. Cette décision de la prise de compétence est le fruit d'une étude réalisée en 2015, ayant démontré que l'offre de places en accueil collectif était insuffisante sur le territoire de Rives de Moselle. En effet, il est de 8,6 places pour 100 enfants de moins de trois ans contre 16,6 places pour 100 au plan national.

- Une volonté communautaire de développer l'offre d'accueil de la petite enfance pour satisfaire les besoins des familles

Il s'avère donc urgent de réaliser de nouveaux établissements d'accueil afin de renforcer l'offre locale expliquant ainsi la création de 2 futurs multi-accueils à Talange et à Mondelange. A ce titre, le multi-accueil de Mondelange a été retenu dans le cadre dudit contrat afin de bénéficier de l'accompagnement financier de l'Etat, de la Région et de la CAF. Avec ces 2 projets de multi-accueils, cela permettra de créer 60 places supplémentaires sur le territoire pour chacun des multi-accueils. L'objectif est une ouverture de ces 2 équipements entre 2021 et 2022. En lien avec ses communes et au vu du partage de compétences avec celles-ci, Rives de Moselle s'inscrit dans la convention territoriale globale (Ctg) sollicitée par la CAF.

Au niveau communal, la commune d'Ennery a fait part de sa volonté d'aménager un accueil petite enfance et de réaliser une extension de son accueil de loisirs sans hébergement, la Boîte à Couleurs, dans le cadre du CIAS de la rive droite. Ce dernier en fait bénéficier les enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires des communes d'Argancy, de Chailly-lès-Ennery, de Charly-Oradour et d'Ennery.

Les communes ayant la gestion des écoles maternelles et élémentaires contribuent à assurer la continuité et l'articulation au niveau de l'enfance en lien avec la petite enfance. Ainsi, pour répondre aux besoins des familles et garantir l'accueil des enfants, les communes mettent en place des temps d'accueil périscolaire : matin, midi et soir.

Pour ce faire, la commune de Maizières-lès-Metz a 3 projets en la matière pour augmenter la capacité d'accueil des enfants sur sa commune.

Le premier projet consiste en la création d'un espace périscolaire dans un ancien bâtiment situé rue Sainte-Marie à Maizières-lès-Metz. En effet, les enfants des écoles maternelles Pasteur et Prédelés sont actuellement accueillis à l'espace périscolaire De Lattre, bâtiment quelque peu éloigné du quartier des écoles.

# UNE STRATÉGIE TERRITORIALE EN 10 AXES

Ceux de l'école élémentaire Pasteur se rendent à la maison du parc Dany Mathieu. Après plusieurs années d'usage et face à l'augmentation de la fréquentation, force est de constater que ce bâtiment ne répond plus suffisamment aux besoins toujours croissants des familles. La structure est vétuste et difficilement adaptable à une nécessaire extension.

Aussi, après avoir mené une réflexion sur l'avenir du périscolaire De Lattre, la municipalité a décidé du lancement d'un projet qui entraînera à terme la fermeture de ce périscolaire. Elle a ainsi saisi l'opportunité de la vente d'une ancienne église située au cœur du quartier des écoles, et décidé de son acquisition et de son extension afin d'y installer le nouvel espace périscolaire.

Au bâtiment existant de l'ancienne église désaffectée sera adjointe une extension modulaire de plain-pied afin que l'ensemble, d'une superficie de 796 m<sup>2</sup>, accueille l'espace périscolaire « Pasteur ». Le bâtiment et son extension, d'une capacité d'accueil de 155 enfants, permettra de regrouper les enfants des écoles Pasteur et Prédelés, maternelles et élémentaire, en un lieu unique.

Le second projet consiste en la construction d'un bâtiment de 430,93 m<sup>2</sup> de plain-pied dans le parc de l'actuel périscolaire Dany Mathieu. Il a pour objectif de renforcer et de compléter la structure existante, en particulier pour l'accueil des enfants de 3 à 6 ans scolarisés en école maternelle.

Afin de rationaliser l'utilisation des équipements municipaux, des transformations et des regroupements des lieux d'activités sont prévus sur le site : les enfants de la maternelle de Brieux intégreront le nouveau bâtiment construit dans le parc Dany Mathieu afin de libérer l'espace socio-éducatif Falouche qui, à terme, fermera ses portes à l'accueil périscolaire. Les enfants de l'école maternelle Clair Matin qui utilisent actuellement l'étage du périscolaire Dany Mathieu y seront également accueillis.

Ce nouveau bâtiment permettra ainsi d'accueillir, dans le cadre des activités périscolaires, les enfants des écoles maternelles de Brieux et Clair Matin durant la pause méridienne et après l'école durant les animations du soir. Durant les temps périscolaires, les enfants de l'école élémentaire de Brieux utiliseront la maison du parc Dany Mathieu avec les enfants de l'école Victor Hugo.

Enfin, le troisième et dernier projet porte sur la réalisation d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction d'un groupe scolaire comprenant des classes de maternelle et d'élémentaire et un espace périscolaire au quartier Val-Maidera à Maizières-lès-Metz.

En raison d'importantes opérations d'urbanisation projetées sur le territoire communal (implantation du futur hôpital clinique ELSAN, urbanisation de la zone d'implantation de l'actuelle usine Kronimus en quartier habitation, etc.), il est prévu une forte augmentation de la population de Maizières-lès-Metz, avec aussi l'accueil de nouveaux enfants.

La Commune souhaite ainsi, tout en répondant aux attentes présentes, anticiper sur ses besoins futurs en termes d'équipements scolaires, en construisant d'ores et déjà un nouveau groupe scolaire dans le quartier du Val-Maidera.

# UNE STRATÉGIE TERRITORIALE EN 10 AXES

C'est dans cette perspective qu'elle a confiée à Moselle Agence Technique (MATEC), une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage qui vise à l'accompagner dans la réalisation de ce projet.

## 8. Promouvoir une meilleure articulation des offres de soin et de santé au niveau de Rives de Moselle

-  La construction de maisons de santé ou de soins pour répondre aux besoins des professionnels de santé et des habitants du territoire

Une réflexion a été engagée depuis 2011 au sujet de la création de Maisons de Santé ou de Soins sur le territoire de la Communauté de Communes. Faisant suite à une étude préalable démontrant une attente forte des professionnels de santé et des habitants pour la création de tels équipements, Rives de Moselle a depuis réalisé 2 maisons de santé ou de soins à Ennery et à Maizières-lès-Metz. En effet, lors de l'enquête menée auprès de la population, deux sites avaient été plébiscités pour l'implantation d'une MS : Ennery et Maizières-Lès-Metz.

La Communauté de Communes a construit les équipements et a loué les cellules aux professionnels de santé. Ces derniers ont élaboré un projet de santé définissant les modalités de fonctionnement de la Maison de Santé ou de Soins.

La commune de Richemont souhaite également construire une maison médicale pour répondre aux besoins de santé de ses habitants par une offre de soins adaptée.

-  L'implantation à venir du futur hôpital clinique ELSAN qui constitue un enjeu majeur pour faire de ce dernier un véritable pôle de santé de référence Nord Lorrain

Un des enjeux majeurs à l'avenir pour le territoire sera la création d'un pôle de santé de référence Nord Lorrain avec l'implantation du futur hôpital-clinique par le groupe ELSAN sur le ban communal de Maizières-lès-Metz. A ce titre, de nouvelles activités de santé complémentaires à celles de l'hôpital-clinique vont voir le jour dans les toutes prochaines années. Ainsi, la commune de Maizières-lès-Metz accompagne le SDIS de la Moselle dans son projet de création d'un pôle de formation en mettant notamment à disposition de ce dernier les terrains nécessaires.

D'ailleurs, la Communauté de Communes Rives de Moselle s'est engagée en tant que co-financeur aux projets portés par la Chaire Santé de l'Université de Lorraine et plus particulièrement le CEREFIGE et l'IAE Metz School of management.



Il s'agira :

- Du projet HSIS (Health Sector Impact Studies) par la réalisation d'une étude au sujet de l'impact d'un établissement de santé sur son territoire en termes de création de valeur et d'impact socio-économique,
- Et du projet ReMHAO avec le renouvellement du Management Hospitalier et l'Adaptabilité des Organisations. Il s'agit de modéliser les pratiques des établissements de santé pendant la crise Covid et d'étudier les nouvelles formes de collaborations entre établissements de santé, territoires et acteurs de la médecine de ville.

# UNE STRATÉGIE TERRITORIALE EN 10 AXES

# 9

AXE



**Doter le territoire de Rives de Moselle, d'équipements communautaires et municipaux collectifs à haut niveau de service à destination des habitants et des acteurs du territoire**

- Faciliter les démarches administratives des habitants par la création de guichet unique sur le territoire.
- Des opérations de travaux en vue d'améliorer les biens ou ressources communautaires pour apporter un meilleur service aux habitants.

## Projets en cours ou à venir :

### - CC Rives de Moselle :

- Déplacement d'une déchèterie communautaire
- Extension de la STEP d'Hauconcourt

### - Communes membres :

- Ennery : création d'un guichet unique FRANCE SERVICES, aménagement du complexe Omnisport, équipement de la Mairie d'Ennery
- Richemont : Rénovation, requalification du gymnase et ses extensions, du hangar "services techniques", de la piscine municipale, de la salle des fêtes, du stade de football et aménagement d'une structure à vocation de foyer des seniors.

# 10

AXE



**Rives de Moselle participative**

- La mise en place une consultation participative citoyenne pour recueillir l'avis des acteurs (habitants, acteurs socio-économiques, ...) en vue d'être une aide à la décision aux élus communautaires dans l'élaboration d'une feuille de route communautaire.
- Favoriser et encourager la participation des citoyens par des consultations citoyennes, la création d'un conseil de développement afin d'impliquer les citoyens et les acteurs locaux en créant des espaces de dialogue, de réflexion et d'échanges au niveau communautaire.

# UNE STRATÉGIE TERRITORIALE EN 10 AXES

## 9. Doter le territoire de Rives de Moselle, d'équipements communautaires et municipaux collectifs à haut niveau de service à destination des habitants et des acteurs du territoire

-  Faciliter les démarches administratives des habitants par la création de guichet unique sur le territoire

Le territoire de Rives de Moselle est soucieux de faciliter les démarches administratives de ses habitants au niveau de ses 20 communes. Ainsi, la Commune d'Ennery a notamment mis en place un guichet unique FRANCE SERVICES il y'a déjà un peu plus d'un an dans les locaux de LA POSTE à Ennery.

L'objectif consiste à accompagner les usagers dans leurs démarches administratives quotidiennes en ligne, par un chargé de clientèle. Cela peut aller de la simple déclaration de ses impôts auprès des Finances Publiques en passant par l'établissement d'un permis de conduire ou d'un certificat d'immatriculation sur Service-Public.fr du Ministère de l'intérieur, voire jusqu' à demander une aide (allocation logement, RSA, ...) auprès de la CAF, ou rechercher un emploi, ou bien encore préparer sa retraite.

Il est proposé en complément de cet accompagnement les services d'un conciliateur de justice, d'un écrivain public pour aider à la rédaction de divers courriers, ainsi qu'une permanence du Centre d'Amélioration du Logement de la Moselle (CALM – SOLIHA Moselle) pour toute demande de subvention logement. Au-delà des formalités administratives, des ordinateurs, tablettes, imprimantes et scans sont également à disposition en libre-service.

Avec le département de la Moselle et en partenariat avec les services de l'Etat, la CC Rives de Moselle est prête à engager une réflexion à l'avenir pour développer une solution itinérante France Services, en lien avec celle d'Ennery, sur l'ensemble des 20 communes de Rives de Moselle.

-  Des opérations de travaux en vue d'améliorer les biens ou ressources communautaires pour apporter un meilleur service aux habitants

Dans le cadre du PTRTE, la CC Rives de Moselle a inscrit de nombreuses réalisations en termes d'équipements communautaires avec la construction d'une nouvelle déchèterie. Celle-ci sera plus moderne et plus grande par la création de quais supplémentaires. Ensuite, en matière d'eau et d'assainissement, il est prévu l'extension de la STEP d'Hauconcourt, la renaturation des cours d'eau de la Barche et du Feuby en lien avec la lutte contre les inondations. Enfin, 2 autres projets importants sont envisagés et sont en cours de finalisation, il s'agit de la rénovation énergétique de la piscine intercommunale Plein Soleil et la rénovation énergétique du siège de Rives de Moselle.

# UNE STRATÉGIE TERRITORIALE EN 10 AXES

La commune d'Ennery a pour ambition de revoir l'équipement de la Mairie avec l'achat de nouveaux matériels plus adaptés aux besoins des agents et des habitants qui souhaiteraient venir en Mairie pour réaliser certaines démarches administratives. Elle envisage également l'aménagement du complexe sportif Omnisport. Enfin, la commune de Richemont réfléchit à des opérations de rénovation, de requalification du gymnase et de ses extensions, du hangar "services techniques", de la piscine municipale, de la salle des fêtes, du stade de football. Elle souhaite réaliser l'aménagement d'une structure à vocation de foyer des seniors.

## 10. Rives de Moselle participative

Favoriser et encourager la participation des citoyens par des consultations citoyennes, la création d'un conseil de développement afin d'impliquer les citoyens et les acteurs locaux en créant des espaces de dialogue, de réflexion et d'échanges au niveau communautaire. D'ailleurs, dans le cadre de l'élaboration du Projet de Territoire, il a été mis en place une consultation participative citoyenne pour recueillir l'avis des acteurs (habitants, acteurs socio-économiques, ...) en vue d'être une aide à la décision aux élus communautaires dans l'élaboration d'une feuille de route communautaire.

- Vivier de projets et projets prioritaires portés par la CCRM pour le territoire à court et plus long terme

Intitulé du projet	Maturité du projet « relance » (réalisé en 2021/2022) ou « à faire murir »	Projets prioritaires (actualisation annuelle)
 Multi accueil à Mondelange	relance	Oui
 Halte fluviale à Talange	relance	Oui
 Liaison voie douce RD 112F	relance	Oui
 Liaison voie douce RD47	relance	Oui
 Extension de la STEP d'Hauconcourt	à faire murir	Oui
 Rénovation énergétique de la piscine intercommunale Plein Soleil	à faire murir	Oui
 Rénovation énergétique du siège de Rives de Moselle	à faire murir	Oui
 Création d'une déchèterie communautaire	à faire murir	Oui
 Renaturation du cours d'eau de la Barche	à faire murir	Oui
 Renaturation du cours d'eau du Feuby	à faire murir	Oui

### 3. Processus de choix et de financement des projets

1. Le territoire identifie le vivier de projets qu'il estime structurants, décisifs, important pour l'avenir de son développement à court et plus long terme : les projets qu'il veut voir figurer dans son PTRTE.
2. Les parties prenantes du Pacte définissent ensemble le caractère prioritaire des projets (au regard de la stratégie du territoire et des financements disponibles).
3. Les parties prenantes s'engagent à faire avancer les projets retenus comme prioritaire soit au titre de la relance pour les projets prêts à démarrer, soit au titre d'autres politiques (ingénierie/investissement, droits communs, sur-mesure, privé...) pour les projets à faire mûrir. Ce travail de priorisation sera actualisé chaque année. Le PTRTE est bien évolutif.
  - Zoom sur la relance : les projets identifiés pour la relance, c'est-à-dire pour les projets prêts à démarrer (réalisé en 2021 ou début 2022), feront l'objet d'un examen conjoint par l'Etat et la Région au sein d'un comité départemental ad hoc, voire Régional (si mobilisation de fonds européens). Les projets retenus pourront être financés avant la signature du PTRTE et seront constitutifs des projets prioritaires de ce PTRTE.

#### 4. Engagement de l'Etat :

"Les plans de financement présentés dans chaque fiche action sont indicatifs et ne sauraient engager financièrement et juridiquement l'Etat. Chaque demande de subvention devra être déposée selon les règles propres à chaque dispositif (DETR/DSIL notamment). Elle sera orientée vers le fonds le plus approprié, en fonction de son éligibilité et des enveloppes budgétaires disponibles, et fera l'objet d'une instruction et d'une décision individuelle, après consultation ou avis des comités de programmation dédiés".

#### 5. Engagement de la Région :

"Ce document est sans incidence financière pour la Région : les projets listés sont indicatifs et leur financement sera envisagé ultérieurement après passage en commission permanente".

- **Les engagements communs à tous les signataires sur la période 2021-2026**

- Poursuivre la convergence des contrats et de simplification des gouvernances.
- Animer le vivier de projets identifiés dans le Pacte et concrétiser les projets prioritaires.

- **Les engagements de la Communauté de Communes Rives de Moselle :**

- Identifier un référent technique.
- Associer les forces vives du territoire et mettre en place une gouvernance.
- Élaborer, suivre, enrichir et actualiser (annuellement) sa stratégie et ses projets.

- **Les engagements de la Région :**

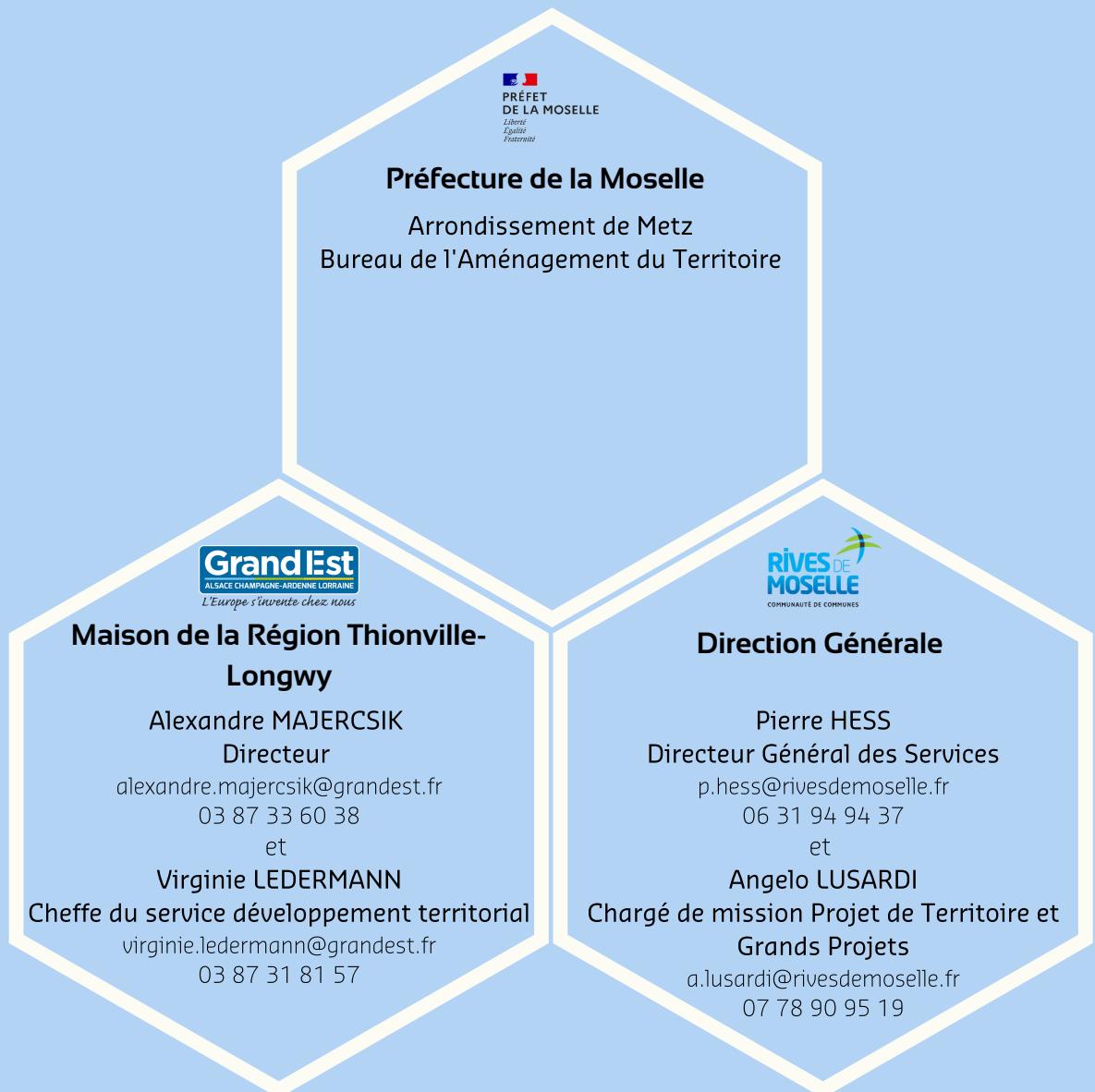
- Accompagner la démarche en proximité grâce à votre Maison de Région qui travaille en tandem avec un service contractualisation centralisé.
- Être facilitateur pour l'élaboration et l'actualisation des Pactes, notamment dans l'élaboration du bilan écologique, dans l'inventaire des projets, ou encore la synthèse d'éléments de stratégie de contrat préexistants signés par la Région.
- Proposer des outils d'aide à la consolidation de la stratégie et à la priorisation des projets.
- Faire avancer les projets prioritaires en leur apportant des solutions (classiques et/ou innovantes), notamment de financement en mobiliser l'ensemble des dispositifs de la Région et le fond territorial d'accompagnement des territoires.

- **Les engagements de l'État :**

- Accompagner la démarche par une mobilisation de l'ANCT, des services déconcentrés et des opérateurs de l'État.
- Être facilitateur pour l'élaboration et l'actualisation des Pactes.
- Contribution à l'identification et à la priorisation des contrats pouvant intégrer les PTRTE.

- **Les contacts techniques du PTRTE :**

## 4.les engagements des partenaires



# Le PTRTE, c'est quoi ?



Un soutien financier aux projets en cours ou à venir



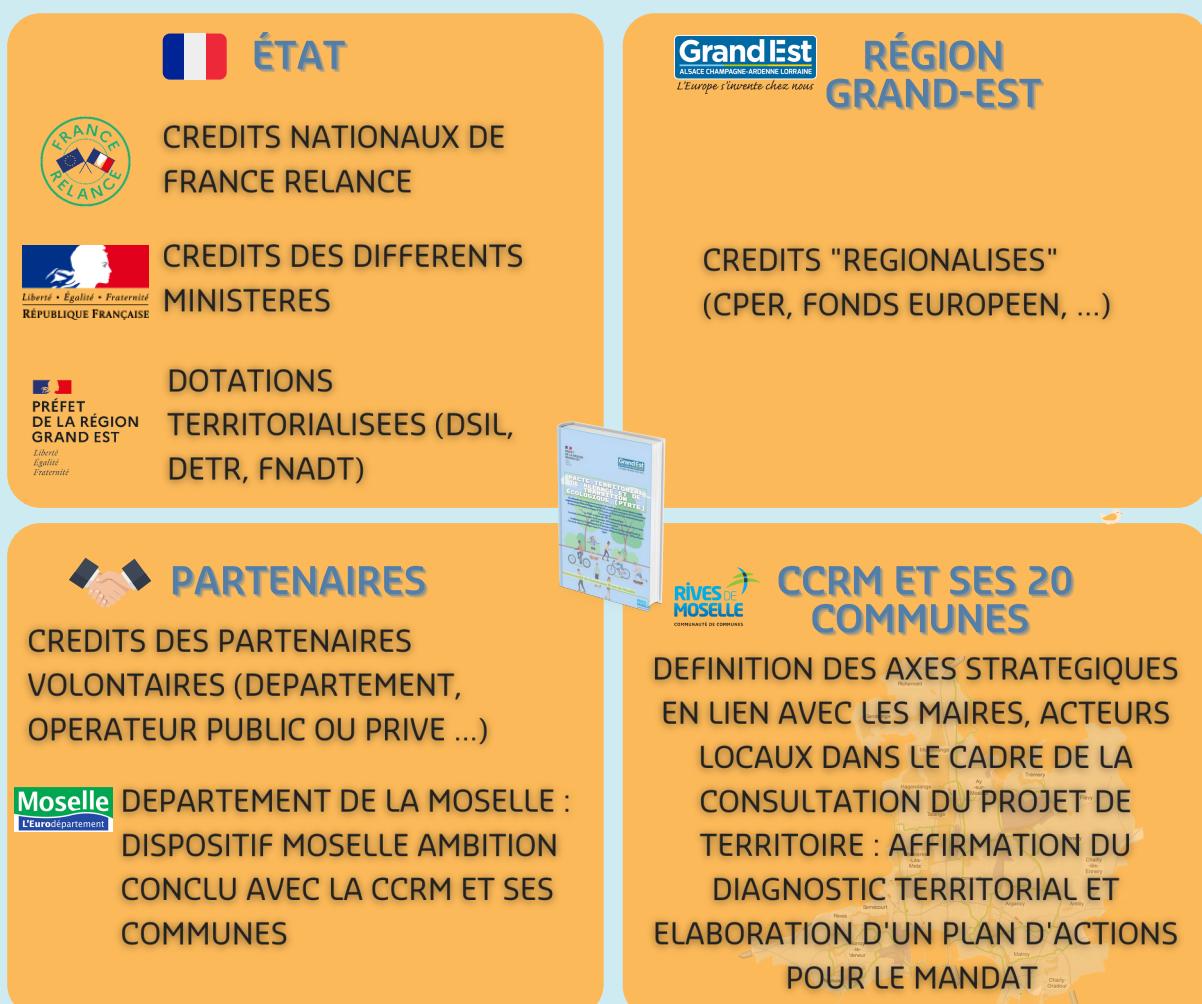
Des exemples concrets de projets soutenus dans le cadre du PTRTE :

## Financement des projets de la CCRM :

- Multi-accueil à Mondelange
- Voies vertes RD 47 et RD 112F

## Financement des projets des communes membres :

- Rénovation et réhabilitation énergétique de l'Hôtel de Ville d'Hagondange
- Démolition d'une maison de village et reconstruction de locaux commerciaux et logement



**L'ÉTAT ET LA  
RÉGION  
GRAND-EST  
SOUTIENNENT  
LES INITIATIVES  
LOCALES SUR  
LE TERRITOIRE  
DE RIVES DE  
MOSELLE**



**ANTILLY**

- Création îlots ralentisseurs / ÉTAT - DETR 2021 : 23 302,90 €
- Sécurisation de la salle communale / RÉGION GRAND-EST - Relance rurale : 11 825 €



**AY-SUR-MOSELLE**

- Rénovation d'une maison de village en Boulangerie, Pizzeria/Bar et logement / ÉTAT - DETR 2021 : 188 536,25 €



**ENNERY**

- Création d'une chambre mortuaire et aménagements paysagers / ÉTAT - DSIL RELANCE 2020-21 : 332 400,00 €
- Rénovation de l'éclairage public / ÉTAT - DSIL RELANCE 2021 : 136 000,00 €
- Extension du bâtiment périscolaire La Boite à Couleurs / ÉTAT - DSIL 2021 : 44 880,00 €
- Aménagement paysager qualitatif avec création d'un jardin zen / RÉGION GRAND-EST - Politique Aménagement du Territoire : 93 750 €
- Aménagement de la zone omnisports "Le Breuil" / RÉGION GRAND-EST - Soutien à l'amélioration du cadre de vie et des services de proximité : 100 000 €



**HAGONDANGE**

- Rénovation et réhabilitation de l'hôtel de ville / ÉTAT - DSIL RENOVATION THERMIQUE 2021 : 288 266,00 €



**MALROY**

- Mise en accessibilité du cimetière / ÉTAT - DETR 2021 : 8 333,20 €
- Construction d'un atelier communal / ÉTAT - DETR 2021 : 9 330,00 €



**CC RIVES DE MOSELLE**

- Création d'un multi-accueil à Mondelange / ÉTAT - DSIL 2021 : 240 768,00 € et RÉGION GRAND-EST - Soutien à l'amélioration du cadre de vie et des services de proximité : 197 863 €
- Liaison cyclable Maizières-cité des loisirs / ÉTAT - DSIL 2021 : 108 197,00 €
- Liaison douce RD47 Amnéville-Hagondange / ÉTAT - DETR 2021 : 38 761,25 €
- Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique (SARE) - RÉGION GRAND-EST - SARE : 114 655,38 €
- Renaturation Feuby (partie maîtrise d'œuvre) / RÉGION GRAND-EST - Restauration des cours d'eau et des milieux aquatiques : 21 323,52 €

## 5. Gouvernance du pacte à l'échelle locale et supra / annexes

- **Comité de Pacte intégrateur**

Il est le lieu de définition, d'évaluation et d'actualisation de la stratégie du territoire. Il assure l'examen, le suivi et l'évaluation des projets. Il définit l'expression des besoins d'accompagnement en ingénierie. Préciser le degré de rationalisation des comités de pilotage pré-existants, l'échelle géographique de la gouvernance (inter-PTRTE possible).

- **Composition du comité de pacte**

Etat : Préfet de Département ou son représentant

Région : Vice-Président et/ou le Directeur de la Maison de la Région

Communauté de Communes Rives de Moselle : Président

- **Signataires du Pacte :**

Communauté de Communes Rives de Moselle

Région

Etat

- **Annexes**

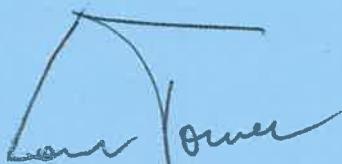
- **Bilan écologique du territoire**

- **Fiches projet des projets prioritaires**

Fait à BOUZONVILLE, le 14 décembre 2021,

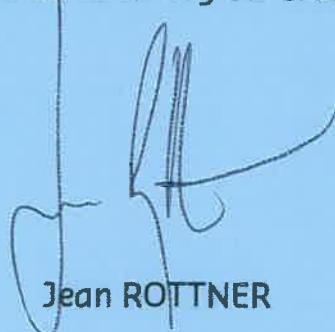
En autant d'exemplaires originaux que de signataires

Le Préfet de la Moselle,



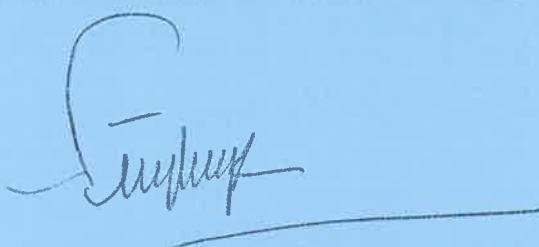
Laurent TOUVET

Le Président de la Région Grand-Est,



Jean ROTTNER

Le Président de la Communauté de Communes Rives de Moselle,



Julien FREYBURGER

En matière de transition écologique, les signataires des contrats sont invités à réaliser ou à mettre à jour un état des lieux le plus exhaustif possible de la situation de leur territoire au regard d'un certain nombre d'indicateurs.

## **1. Énergie et climat :**

En 2016, le territoire de la CC Rives de Moselle a émis 612ktCO2e tout secteur d'activité confondu, soit 12 tCO2e/habitant en 2016. Le transport routier représente de loin le premier secteur d'activité émetteur du territoire (51%). Il est suivi par les secteurs de l'industrie et du résidentiel.

Entre les années 2005 et 2016, les émissions de gaz à effet de serre ont connu une baisse de 30%. Il convient néanmoins de préciser que cette baisse est en grande partie liée à la baisse d'activité du secteur industriel et notamment des filières sidérurgiques et des minéraux non métalliques entre les années 2005 et 2010. Les émissions de GES des autres transports et du tertiaire sont aussi en recul de respectivement 50% et 36%. Le transport routier montre une quasi inertie avec une baisse de seulement 3% entre 2005 et 2016.

La consommation énergétique du territoire en 2018 s'élève à 2 778 GWh en 2018 (sources : observation ATMO Grand Est)), ce qui représente 54 MWh/habitant. L'industrie est le secteur le plus consommateur du territoire (42 % des consommations) suivi du transport routier (31 % des consommations).

67 GWh ont été produits en 2016, ce qui représente 4,2% d'énergies renouvelables dans la consommation d'énergie.

La production d'énergie renouvelable en 2016 était composée des filières suivantes : les pompes à chaleur aérothermiques représentent la première source de production (32%), l'hydraulique (26%), le bois-énergie (22%), le biogaz (16%) et le solaire thermique ou solaire photovoltaïque.

## **2. La mobilité, un enjeu majeur et une priorité d'action à l'avenir pour faciliter les déplacements au sein du territoire de Rives de Moselle et en lien avec les territoires voisins :**

- Un maillage dense en matière de voies vertes pour favoriser l'usage du vélo sur le territoire :**

Nombre de kilomètres de pistes cyclables et existence de parkings à vélos sécurisés : Environ 100 km de voies vertes balisées réparties en 5 boucles. Ces boucles sont connectées entre elles grâce à : des tronçons de connexion, la vélo route V50 axe structurant Nord-Sud, et le fil bleu de l'Orne nous connectant au territoire voisin comme la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle (CCPOM).

# 5. ANNEXES / ÉTAT DES LIEUX ÉCOLOGIQUES DU TERRITOIRE DE LA CC RIVES DE MOSELLE



A ce jour, nous ne disposons pas de parkings à vélos sécurisés. En revanche, il existe des parkings à vélos ouverts et aménagés mais non sécurisés comme celui situé au niveau de la gare d'Hagondange. A toute fin utile, nous disposons sur le territoire de la CC Rives de Moselle 3 stations de réparation vélo sur nos voies vertes (<https://www.rivesdemoselle.fr/2-Stations-de-reparation-de-velos-sur-nos-Voies-Vertes.html>).

La présence d'une aire de covoiturage à Argancy dont l'inauguration est récente. <https://www.rivesdemoselle.fr/Inauguration-du-parking-de-co-voiturage-d-Argancy.html>

- Une démarche volontaire de la CC Rives de Moselle par un renouvellement de son parc automobile avec l'achat de véhicules électriques (50 % du parc automobile soit 4 véhicules de la CCRM sachant que 5 communes du territoire ont au moins 1 véhicule électrique dans leur parc automobile : Maizières-lès-Metz, Argancy, Ay-sur-Moselle, Plesnois et Richemont) et l'accroissement de bornes de recharges électriques ouvertes au public en plus des 2 emplacements actuels sur le ban communal d'Hauconcourt. [http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/inventaires-des-recharges-pour-vehicules-electriques\\_17461#12/49.2276/6.2062](http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/inventaires-des-recharges-pour-vehicules-electriques_17461#12/49.2276/6.2062)

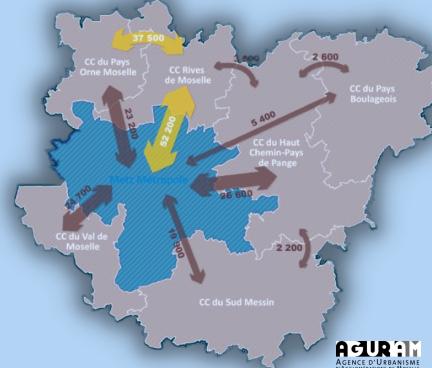
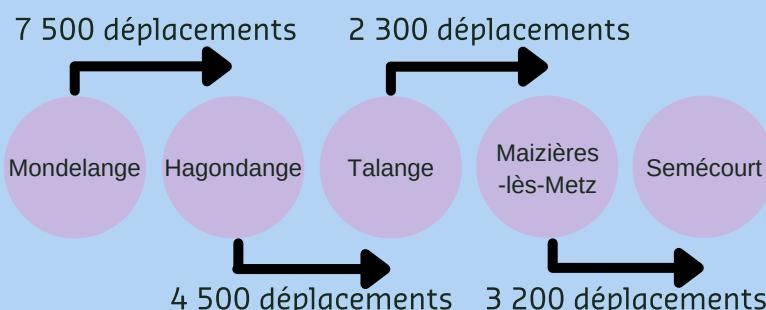
# 5. ANNEXES / ÉTAT DES LIEUX ÉCOLOGIQUES DU TERRITOIRE DE LA CC RIVES DE MOSELLE

- Une démarche volontaire de la CC Rives de Moselle par un renouvellement de son parc automobile avec l'achat de véhicules électriques (50 % du parc automobile soit 4 véhicules de la CCRM sachant que 5 communes du territoire ont au moins 1 véhicule électrique dans leur parc automobile : Maizières-lès-Metz, Argancy, Ay-sur-Moselle, Plesnois et Richemont) et l'accroissement de bornes de recharges électriques ouvertes au public en plus des 2 emplacements actuels sur le ban communal d'Hauconcourt. [http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/inventaires-des-recharges-pour-vehicules-electriques\\_17461#12/49.2276/6.2062](http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/inventaires-des-recharges-pour-vehicules-electriques_17461#12/49.2276/6.2062)

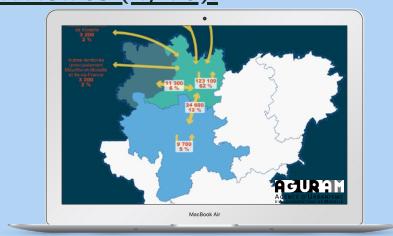


## Quelques données clés :

→ 90 000 déplacements par jour c'est le nombre de déplacements avec Metz Métropole et la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle.



→ 200 000 déplacements quotidiens réalisés par les habitants dont 6 déplacements sur 10 dans la communauté de communes avec 73 % des échanges internes à chaque secteur de tirage et 75 000 en échanges avec d'autres territoires (4/10).



→ 60% c'est le nombre de déplacements qui font moins de 2 km au sein de Rives de Moselle. Plus précisément : 1 déplacement sur 2 pour motifs « Achats et Loisirs ».



→ 1,5 voitures & vélos. En moyenne, il y a 1,5 voitures et 1,5 vélos par ménage.

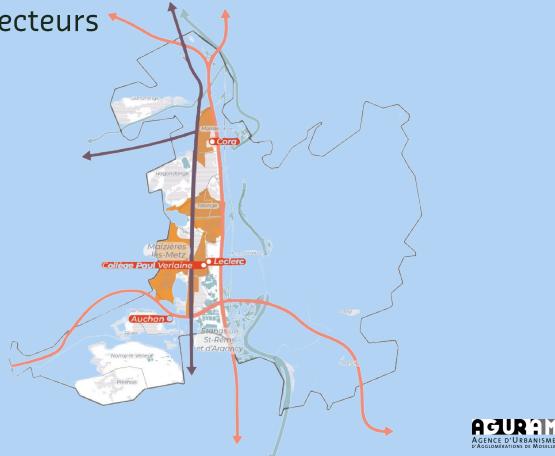
- **59 % 37 % 2 % 2 %**
- Ces quatre pourcentages représentent la part des déplacements au sein de la Communauté de Communes.
- 59 % des déplacements se font **en voiture**
- 37 % **à pied**
- 2 % **en transports en commun**
- 2 % **via d'autres modes**

→ 9% de personnes non mobiles

→ 2 gares présentes sur le territoire : Hagondange : 4 400 voyages / jour, gare la plus fréquentée du SCOTAM après celle de Metz-ville. Maizières-lès-Metz : 880 voyages / jour.



Les habitudes de déplacement sur le territoire de Rives de Moselle, de nombreux échanges entre polarités et secteurs



→ Pour préciser ces éléments de diagnostic, la population est en cours de consultation dans le cadre du Projet de Territoire via une cartographie participative pour comprendre les déplacements des habitants sur le territoire de Rives de Moselle



### 3. Rénovation énergétique, une priorité ancienne du territoire :

Le territoire Rives de Moselle compte au total 23 234 logements parmi lesquels presque la moitié a été construit avant l'adoption de la première réglementation thermique en 1974. L'observation des étiquettes DPE (Diagnostic de Performance Energétique) renseigne le mieux sur ce paramètre.

Sur le territoire, 7 580 logements correspondent à ce qu'on désigne comme les « passoires énergétiques » ce qui correspond à une étiquette DPE F, G, H ou I. Elles sont majoritairement localisées dans les principales villes (Hagondange, Maizières-lès-Metz, Mondelange, Talange).



#### Quelques données clés :

- 7% de logements vacants soit 1 695 logements vacants sur un ensemble de 24
- 74% des résidences principales de Rives de Moselle sont des maisons individuelles.
- 1 732 € : c'est le montant moyen par an de la facture énergétique des habitants de Rives de Moselle. La moyenne par an en Moselle est de 2 110 €.
- Bilan des aides de la CCRM en faveur des énergies renouvelables, des menuiseries extérieures, de l'isolation des toitures, du ravalement de façade et de l'isolation extérieure
- 17,8 % des ménages exposés au risque de précarité énergétique liée au logement, soit 3 700 ménages.

2017-2019	Énergies renouvelables				
	Nombre de dossiers déposés	Nombre de dossiers refusés	Nombre de dossiers en cours	Nombre de dossiers payés	Montant en €
ANTILLY	6	0	1	5	2 500
ARGANCY	30	0	2	28	14 400
AY-SUR-MOSELLE	38	1	3	34	17 000
CHAILLY-LES-ENNERY	7	0	3	4	2 000
CHARLY-ORADOUR	6	0	0	6	3 000
ENNERY	46	1	0	45	22 500
FEVES	20	2	1	17	8 500
FLEVY	13	0	0	13	6 500
GANDRANGE	28	2	3	23	11 500
HAGONDANGE	94	4	6	84	41 900
HAUCONCOURT	7	1	0	6	3 200
MAIZIERES-LES-METZ	131	2	12	116	58 000
MALROY	13	0	2	11	5 400
MONDELANGE	55	2	4	49	24 500
NORROY-LE-VENEUR	18	2	2	14	6 700
PLESNOIS	8	0	2	6	2 900
RICHEMONT	28	1	3	24	12 200
SEMECOURT	14	1	1	12	6 200
TALANGE	82	2	7	73	36 500
TREMERY	20	1	3	16	8 000
<b>TOTAL</b>	<b>664</b>	<b>22</b>	<b>55</b>	<b>586</b>	<b>293 400</b>

2017-2019	Menuiseries extérieures				
	Nombre de dossiers déposés	Nombre de dossiers refusés	Nombre de dossiers en cours	Nombre de dossiers payés	Montant en €
ANTILLY	8	1	0	7	10 478,16
ARGANCY	36	8	3	25	38 756,06
AY-SUR-MOSELLE	31	1	2	28	44 529,42
CHAILLY-LES-ENNERY	5	1	1	2	3 827,92
CHARLY-ORADOUR	11	3	1	7	10 750,07
ENNERY	28	2	2	24	32 152,03
FEVES	8	1	1	6	10 511,77
FLEVY	7	0	0	7	10 666,28
GANDRANGE	17	3	3	11	15 139,57
HAGONDANGE	69	5	7	57	84 593,19
HAUCONCOURT	5	1	0	4	6 075,60
MAIZIERES-LES-METZ	98	7	8	83	111 383,22
MALROY	13	1	2	10	16 642,23
MONDELANGE	66	4	6	56	72 295,17
NORROY-LE-VENEUR	13	0	3	10	16 415,58
PLESNOIS	13	1	0	12	18 568,61
RICHEMONT	33	1	5	27	40 078,38
SEMECOURT	19	0	2	17	28 588,52
TALANGE	65	1	8	55	75 075,28
TREMERY	20	4	5	11	16 391,73
<b>TOTAL</b>	<b>565</b>	<b>45</b>	<b>59</b>	<b>459</b>	<b>662 918,79</b>

2017-2019	Isolation de toiture				
	Nombre de dossiers déposés	Nombre de dossiers refusés	Nombre de dossiers en cours	Nombre de dossiers payés	Montant en €
ANTILLY	3	1	0	2	2 048,75
ARGANCY	20	1	1	18	12 395,01
AY-SUR-MOSELLE	18	1	2	15	9 905,00
CHAILLY-LES-ENNERY	2	0	1	1	750,00
CHARLY-ORADOUR	1	0	0	1	750,00
ENNERY	32	1	4	26	15 067,09
FEVES	6	0	0	6	4 400,00
FLEVY	2	0	1	1	662,50
GANDRANGE	6	0	2	4	2 593,75
HAGONDANGE	22	3	3	16	10 762,89
HAUCONCOURT	2	0	0	2	753,66
MAIZIERES-LES-METZ	79	0	13	66	40 280,33
MALROY	6	0	1	4	2 366,34
MONDELANGE	45	0	3	42	25 986,16
NORROY-LE-VENEUR	7	0	1	6	4 021,08
PLESNOIS	4	0	0	4	2 482,00
RICHEMONT	13	1	0	12	8 283,55
SEMECOURT	18	0	1	17	11 548,93
TALANGE	37	1	4	31	18 233,76
TREMERY	15	0	2	12	8 614,41
<b>TOTAL</b>	<b>565</b>	<b>9</b>	<b>39</b>	<b>286</b>	<b>181 905,21</b>

2017-2019	Ravalement de façade et isolation extérieure					
	Nombre de dossiers déposés	Nombre de dossiers refusés	Nombre de dossiers en cours	Nombre de dossiers payés	Montant (ravalement uniquement)	Montant (ravalement + ITE)
ANTILLY	3	0	1	2	3 632,23	-
ARGANCY	21	0	0	21	29 800,86	10 515,09
AY-SUR-MOSELLE	20	0	3	17	21 303,83	19 613,73
CHAILLY-LES-ENNERY	1	0	0	1	2 000,00	-
CHARLY-ORADOUR	4	0	0	4	2 011,44	7 000,00
ENNERY	40	0	4	36	36 178,37	51 105,50
FEVES	7	0	1	6	7 286,33	6 817,54
FLEVY	5	0	1	4	7 801,13	-
GANDRANGE	22	0	5	16	18 281,73	18 312,50
HAGONDANGE	44	0	11	33	58 053,91	21 631,41
HAUCONCOURT	6	0	1	5	5 229,03	5 425,00
MAIZIERES-LES-METZ	54	1	6	47	47 158,46	56 716,78
MALROY	4	0	0	4	4 000,00	7 000,00
MONDELANGE	51	3	7	41	47 146,75	50 182,50
NORROY-LE-VENEUR	6	0	2	4	3 599,00	4 672,71
PLESNOIS	3	0	0	3	3 442,50	3 500,00
RICHEMONT	22	0	3	19	17 703,88	29 674,62
SEMECOURT	19	0	1	18	11 758,00	41 372,44
TALANGE	71	2	8	58	46 927,39	103 873,68
TREMERY	17	0	2	15	19 366,92	10 119,59
<b>TOTAL</b>	<b>420</b>	<b>6</b>	<b>56</b>	<b>354</b>	<b>392 681,76</b>	<b>447 533,09</b>

## 4. État des systèmes de chauffage :

Le territoire ne compte à ce jour aucune infrastructure de réseau de chaleur. Ce dernier représente un levier significatif pour augmenter la part de l'énergie locale et renouvelable consommée sur le territoire.

Un projet d'implantation d'un réseau de chaleur alimenté par une chaufferie bois est en cours sur la commune de Maizières-lès-Metz (étude de faisabilité réalisée par la MATEC) :

- Etude des besoins énergétiques : estimation du taux de couverture, des besoins énergétiques de la future clinique ELSAN, synthèse des besoins par quartier.
- Etude de dimensionnement : calcul de la puissance nécessaire en chaufferie et proposition de scénarios d'implantation de la chaufferie et du réseau de chaleur.

Les estimations du réseau de chaleur urbain :

- production en sortie de chaufferie : 19 600 MWh/an ;
- puissance nécessaire en chaufferie : environ 12 MW ;
- longueur du réseau de chaleur : 5,7 kilomètres.

Une assistance à maîtrise d'ouvrage thermique a été recruté pour choix du site d'implantation de la chaufferie et choix des bâtiments qui seront raccordés au réseau. Une Délégation de service public sera mise en place.

L'objectif est que le réseau de chauffage soit effectif au mois de janvier 2024. D'autres projets communaux sont également à l'étude sur le territoire.

## 5. Traitement des déchets/ Economie circulaire :

Tonnage de déchets produits par le territoire : OM : 14451 t / tri : 1502 t / Verre (Apport Volontaire) : 1548 t / Papiers (AV) : 727 t / Déchèterie : 10665 t (données 2020)

Les équipements de tri sont bien conformes aux normes en vigueur.

Une étude de faisabilité pour la mise en place d'un dispositif de tri à la source des biodéchets pour les ménages incluant une collecte séparée de ces derniers est actuellement en cours.

Deux scénarios sont actuellement étudiés la mise en place d'une telle filière à l'horizon 2023 :

- Scénario 1 : collecte des biodéchets en Point d'apport Volontaire (PAV) sur l'ensemble du territoire.
- Scénario 2 : Collecte des biodéchets en PAV sur certaines zones du territoire (les plus urbanisées) et instauration d'une gestion de proximité des biodéchets (compostage) sur d'autres zones (les plus rurales).



## Quelques données clés :

→ 43 tournées pour la collecte des déchets sur les 20 communes du territoire de Rives de Moselle 

→ + de 250 tonnes d'ordures ménagères 

→ + de 26 tonnes de Tri 

→ 2 500 km parcourus pour la collecte des déchets 

→ 5 balayeuses 

→ 11 bennes à ordures ménagères 

## 6. Agriculture et alimentation locale :

Le nombre d'exploitation agricole a été évaluée à 64 lors du recensement de 2010 réalisé par l'observatoire des territoires (<https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/nombre-d'exploitations>).

## 7. En matière de biodiversité :

Le territoire Rives de Moselle ne possède pas de zones NATURA 2000.

Des ZNIEFF sont identifiées sur le territoire :

- ZNIEFF type I :

- Bois de Trémery : 722 ha sur les communes de Trémery et de Flévy  
- Bois de Champion, bois de Bouchet et bois Saint-Jean : 393 ha sur les communes de Flévy, Chailly-lès-Ennery, Argancy, Ennery  
- Etangs et anciennes Gravières à Argancy et Woippy : 924ha sur les communes de Argancy, Hauconcourt, Maizières-lès-Metz et La Maxe, Woippy (deux communes de l'EPCI voisine)

- ZNIEFF type II :

- Côteaux calcaires du Rupt de Mad au pays messin -15177 ha: les communes de Fèves, Norroy-le-Veneur, Plesnois et Semécourt avec les communes des EPCI voisines(Amanvillers, Ancy-sur-Moselle, Ars-sur-Moselle, Châtel-Saint-Germain, Dornot, Gorze, Gravelotte, Jussy, Le Ban-Saint-Martin, Lessy, Longeville-lès-Metz, Lorry-lès-Metz, Marange-Silvange, Moulins-lès-Metz, Novéant-sur-Moselle, Plappeville, Rezonville, Rozérieulles, Sainte-Ruffine, Saulny, Scy-Chazelles, Vaux) ce qui représente 65% de la superficie de la ZNIEFF.

- Forêt de Moyeuvre et Côteaux - 11047 ha : la commune de Norroy-le-Veneur avec les communes des EPCI voisines (Amnéville, Bronvaux, Clouange, Gandrange, Marange-Silvange, Montois-la-Montagne, Moyeuvre-Grande, Moyeuvre-Petite, Norroy-le-Veneur, Pierrevillers, Rombas, Roncourt, Rosselange, Saint-Privat-la-Montagne, Vitry-sur-Orne), ce qui représente 40% de la superficie de la ZNIEFF.

Un réservoir associé aux Espaces Naturels Sensibles est identifié sur le territoire : Bois de Fèves – Canrobert.

Deux discontinuités sont identifiées sur le territoire :

- une entre TALANGE et MARANGE-SILVANGE
- une entre PLESNOIS et SAULNY

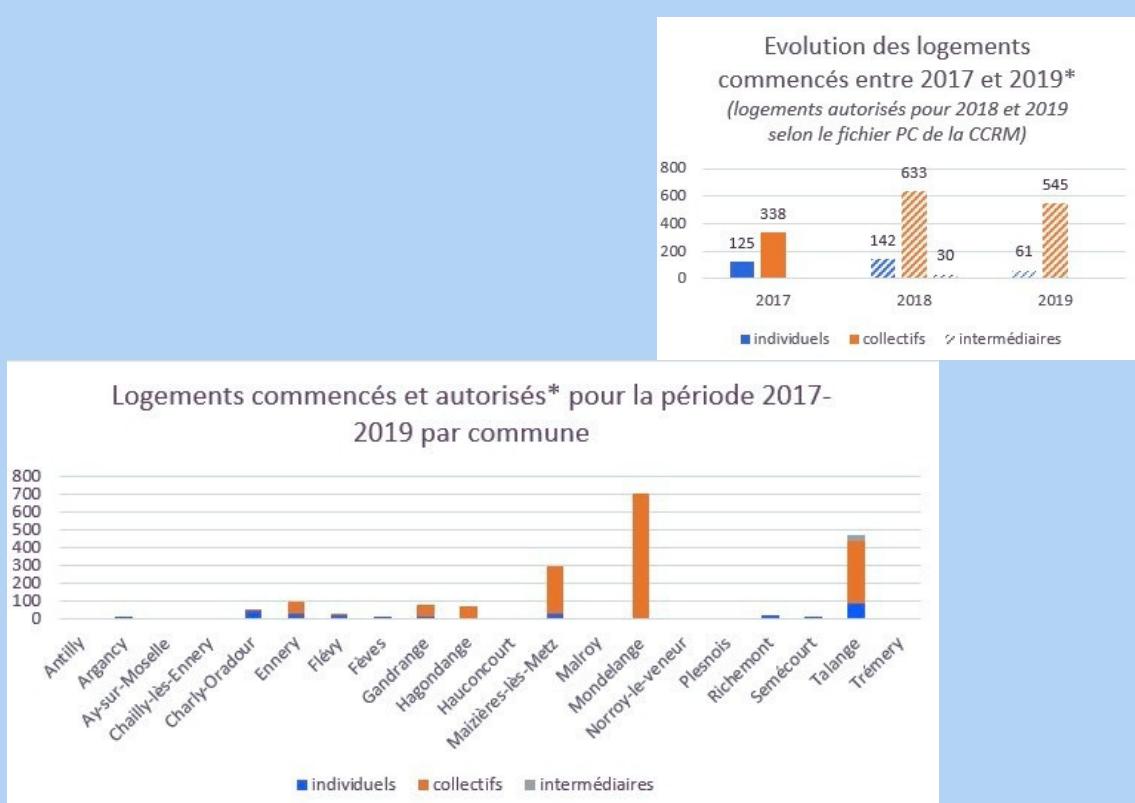
## 8. Lutte contre l'artificialisation des sols :

La Communauté de Communes Rives de Moselle ne possède pas de PLUi.

### Quelques données clés :

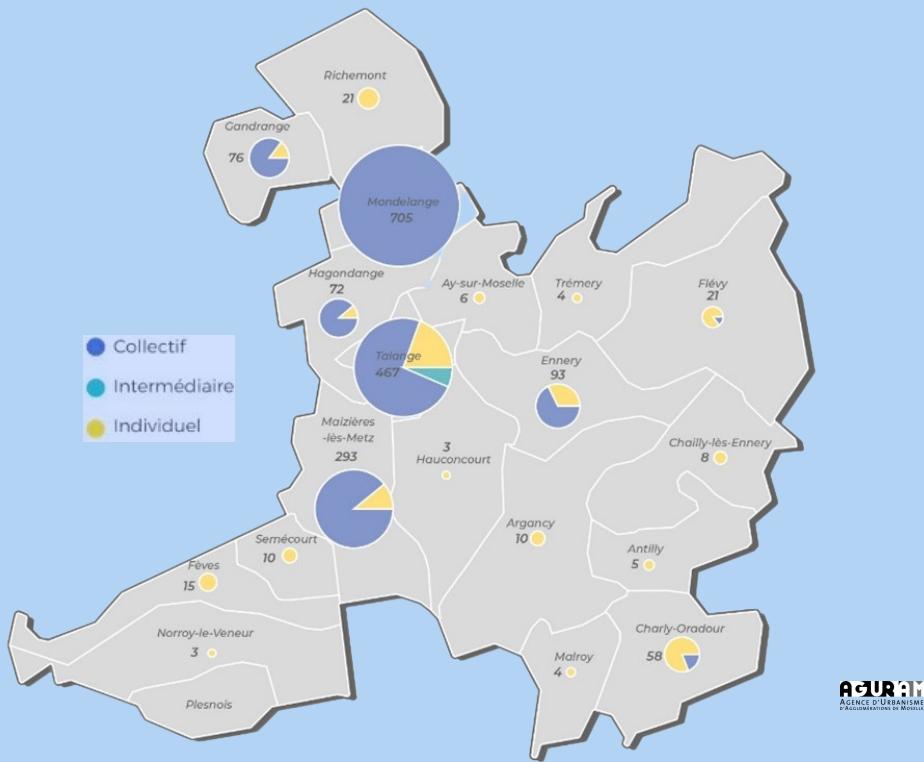
→ 3 700 logements sont prévus par le SCOTAM entre 2015 et 2032 sur le territoire des 20 communes de la CC Rives de Moselle. 

→ Un volume de logements commencés en 2017 puis autorisés très important sur 2018-2019, qui dépasse nettement les objectifs fixés par le PLH 

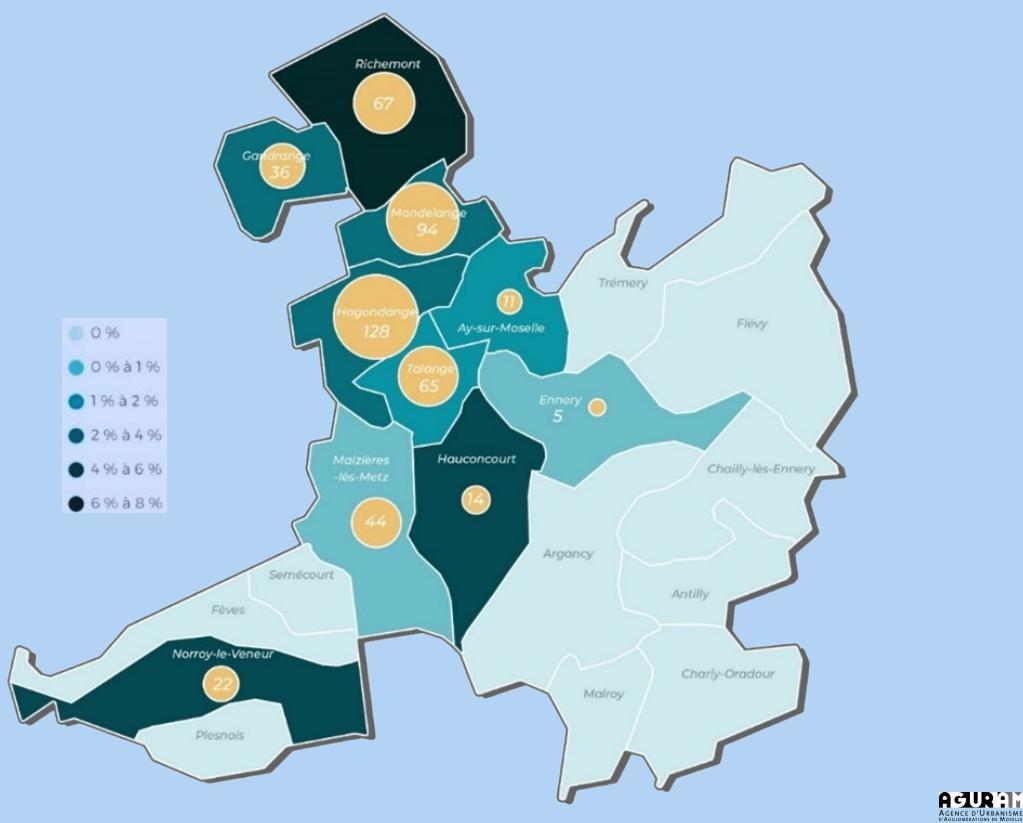


	2017		2018		2019	
	Individuels	Collectifs	Individuels	Collectifs	Individuels	Collectifs
ANTILLY	1	0	0	0	4	0
ARGANCY	1	0	4	0	5	0
AY-SUR-MOSELLE	4	0	1	0	1	0
CHAILLY-LES-ENNERY	5	0	1	0	2	0
CHARLY-ORADOUR	2	0	20	7	25	4
ENNERY	15	39	13	24	2	0
FEVES	0	3	15	0	3	0
FLEVY	11	0	4	0	0	0
GANDRANGE	9	0	1	65	1	0
HAGONDANGE	2	2	3	11	3	51
HAUCONCOURT	3	0	0	0	0	0
MAIZIERES-LES-METZ	10	80	15	174	7	7
MALROY	1	0	3	0	0	0
MONDELANGE	0	14	1	230	1	459
NORROY-LE-VENEUR	0	0	2	0	1	0
PLESNOIS	0	0	0	0	0	0
RICHEMONT	7	0	10	0	4	0
SEMECOURT	5	0	5	0	0	0
TALANGE	46	200	43	122	2	24
TREMERY	3	0	1	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>125</b>	<b>338</b>	<b>142</b>	<b>633</b>	<b>61</b>	<b>545</b>

# 5. ANNEXES / ÉTAT DES LIEUX ÉCOLOGIQUES DU TERRITOIRE DE LA CC RIVES DE MOSELLE



→ La vacance structurelle sur le territoire de la CC Rives de Moselle, d'après le fichier FILOCOM, au 1er janvier 2017.



## 9. Eau et assainissement :

Les installations de traitements des eaux usées présentes sur le territoire de Rives de Moselle sont conformes à tout point de vue avec les normes européennes. En effet, aucune station n'a été mise en demeure par les services de l'Etat.

Concernant l'eau potable, le taux de fuite des réseaux du territoire est variable selon les secteurs/syndicats. La CC Rives de Moselle est couverte par le SAGE du Bassin Ferrifère pour les communes de Gandrange et de Richemont.



### Quelques données clés :

→ 6 stations d'épuration dont 4 gérés en direct (Antilly, Argancy, Ay-sur-Moselle, Hagondange, Hauconcourt et Richemont)



→ 3 digues de protection contre les inondations : Argancy, Ay-sur-Moselle et Hauconcourt



→ 5,5 km de digues sur le territoire pour protéger les biens et les personnes

→ 13 communes soumises aux risques naturels (inondations, mouvements de terrain, etc.)



## 10. Attractivité, développement économique et innovation :

- Une attractivité économique qui constitue un atout fort du territoire de Rives de Moselle avec autant d'emplois que d'actifs.
- Un tissu économique dynamique et diversifié de par des pôles d'emplois majeurs et une forte densité commerciale.
- Une fiscalité compétitive pour attirer de nouvelles entreprises et pour renforcer l'attractivité de Rives de Moselle.
- Un potentiel touristique prometteur à développer avec les territoires voisins : Walygator et la cité des loisirs d'Amnéville.
- Plus d'emplois dans certains secteurs d'activités : l'éducation, la formation professionnelle, la santé, les services, etc.



### Quelques données clés :

→ 26,3% c'est la part d'emploi industriel dans l'emploi local, principalement dans les secteurs de la sidérurgie et de l'automobile.



→ 50,8% c'est la part de l'emploi dans les secteurs du commerce, des transports et des services divers.



→ 1 100 hectares de zones d'activités économiques qui représentent 2/3 des emplois.

→ 25 329 emplois répartis entre 3 pôles d'emplois majeurs (pôle logistique et PSA d'Ennery-Trémery, Hagondange et Maizières-lès-Metz) et 4 pôles d'emplois secondaires (Semécourt, Hauconcourt-Talange, Richemont et Gandrange).



→ 2 sites touristiques majeurs avec Walygator et la cité des loisirs d'Amnéville en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle (CCPOM).

→ +80 % des personnes ayant un emploi sont titulaires de la fonction publique ou en contrats à durée indéterminée.

→ 4 types de zones présentes à vocation industrielle, à vocation commerciale, à vocation artisanale et à vocation tertiaire.

→ + d'emplois que d'actifs. En 2017, il y avait 25 329 emplois disponibles contre 25 161 actifs, soit une différence de 168.

Objectif Budget Vert	Eléments de définitions :	Suggestions de questions évaluatives	Politique publique	Objectif stratégique	Indicateur retenu	Unité
	Une action est considérée comme ayant un impact positif sur la lutte contre le changement climatique quand elle contribue à stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère en évitant ou réduisant les émissions de GES et / ou en améliorant l'absorption de GES par l'un des moyens suivants :		Limitation du changement climatique	Réduire les émissions de GES	1. Émissions de gaz à effet de serre globales annuelles du territoire : global (teq CO2) et par habitant (teq CO2/hab) (+ si possible décliné par secteur en %)	En 2016, 612ktCO2 ont été émis tout secteur d'activité confondu, soit 12 tCO2/hab. 51% pour le transport routier, suivi par les secteurs de l'industrie et du résidentiel. Entre 2005 et 2016, les émissions de GES ont baissé de 30%.
	Q1 : L'action émet des GES sur le territoire ? si non → +1 ; si oui passer à la question 2				2. Consommation énergétique finale totale par secteur (électricité, gaz, pétrole, charbon)	En 2018, 2 778 GWh soit 54 MWh/abitant. L'industrie : secteur le + consommateur avec 42 %, suivi du transport routier avec 31 %.
	Q2 : L'action contribue-t-elle à réduire les émissions de GES du territoire ? Si oui → +1 ; si non → 0, -1 → passer à la question 3				3. Production d'énergie renouvelable globale du territoire (MWh)	En 2016, 67 GWh produits dont 4,2% d'énergies renouvelables. La production d'énergie renouvelable : les pompes à chaleur aérothermiques (32%), l'hydraulique (26%), le bois-énergie (22%), le biogaz (16%) et le solaire thermique/photovoltaïque.
	Q3 : Si l'action ne contribue pas à réduire les GES, a-t-elle un impact neutre (0) ou significatif négatif (-1) sur l'atteinte des objectifs du territoire (PCAET ou document stratégique existant sur le territoire s'il n'y a pas de PCAET) ?				4. Surfaces agricoles utiles du territoire en agriculture biologique ou en conversion	158 hectares
	1) Lutte contre le changement climatique				5. Part des véhicules à faibles émissions dans les immatriculations ventes totales de véhicules pour l'ensemble des flottes	61 %
					6. Part modale des modes actifs	Voiture : 59 %, marche : 37 %, transports en commun : 2 % et autres : 2 %. Données AGURAM
					6.bis Km d'aménagements cyclables sécurisés (piste cyclable ou voie verte)	172 km

Objectif Budget Vert	Eléments de définitions :	Suggestions de questions évaluatives	Politique publique	Objectif stratégique	Indicateur retenu	Unité
	<p>Une action est considérée comme ayant un impact positif sur l'adaptation au changement climatique et la prévention des risques naturels quand elle comprend des solutions d'adaptation qui réduisent sensiblement le risque d'incidences négatives du climat actuel et de son évolution attendue sur la population, la nature ou les biens sans accroître le risque pour un territoire limitrophe.</p> <p>2) Adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels</p>	<p>Proposition 1 / : Votre action contribue-t-elle à améliorer la prévention des risques naturels et à contribuer à l'adaptation au changement climatique du territoire ?</p> <p>Proposition 2 / : Compte tenu de la violence des événements climatiques, votre action a t-elle intégré les facteurs de risque naturels notamment concernant la présence de cours d'eau, montagnes, zones très urbanisées, espaces forestiers ?</p> <p>Exemples : mesures sur le retrait du trait de côte.</p>	<p>Réduire la vulnérabilité et les risques physiques du changement climatique, faire émerger des opportunités</p> <p>Prévention des risques</p>	<p>Réduire la vulnérabilité et les risques physiques du changement climatique, faire émerger des opportunités</p> <p>Prévention des risques</p>	<p>7. Nombre d'habitants situés dans une zone à risque (sous réserve)</p>	<p>9 163 habitants</p> <p>hab</p>

Objectif Budget Vert	Eléments de définitions :	Suggestions de questions évaluatives	Politique publique	Objectif stratégique	Indicateur retenu	Unité	
	Une action est considérée comme ayant un impact positif sur la gestion de la ressource en eau quand elle permet d'assurer le bon état des masses d'eau (surface, souterraines) ou à prévenir le détérioration des masses d'eau lorsqu'elles étaient déjà en bon état :	<ul style="list-style-type: none"> <li>o protéger l'environnement du rejets d'eaux urbaines résiduelles ou d'eaux industrielles usées</li> <li>o Faire en en sorte que l'eau ne contienne ni micro-organisme ou parasites potentiellement dangereux pour la santé humaine</li> <li>o améliorer la gestion et l'efficacité de la gestion de l'eau en favorisant une utilisation durable (réutilisation, diminution du rejet des polluants ...).</li> <li>o protéger, préserver ou restaurer des milieux marins.</li> </ul>	Améliorer la qualité des eaux de surface	8. Part des installations de traitements des eaux usées non compatible avec les normes européennes	66,6%	%	
	3) Gestion de la ressource en eau		Eau	9. Taux de fuite des réseaux d'eau du territoire	80,15%	%	
				10. Part de rivières en bon état écologique	%		<p>Bon état : 0 %  Etat moyen : Moselle 6  Etat médiocre : Feigne et Orne  Mauvais état : Billeron, Barche, Bevotte, Malroy et Trémery</p> <p><a href="https://cartograph.eaufrance.fr/donnees/203571/2015">https://cartograph.eaufrance.fr/donnees/203571/2015</a></p>

Objectif Budget Vert	Eléments de définitions :	Suggestions de questions évaluatives	Politique publique	Objectif stratégique	Indicateur retenu	Unité
	<p>Une action est considérée comme ayant un impact positif pour la transition vers une économie circulaire et à la prévention des risques technologiques quand :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o elle utilise des ressources durables et naturelles dans le cadre de la production</li> <li>o Elle limite la consommation d'énergie dans le processus de production</li> <li>o augmente la durabilité, réparabilité ou réutilisabilité des produits en particulier dans le cadre d'activités de conception et de fabrication.</li> <li>o Prévient ou réduit la production de déchets</li> <li>o limite ou diminue l'utilisation de substances dangereuses ou extrêmement préoccupantes, contribue à la création et au développement de filières de recyclage et de réutilisation des déchets pour un autre procédé.</li> </ul> <p>4) Économie circulaire, déchets et prévention des risques technologiques</p>	<p>Votre action contribue-t-elle aux nouveaux modèles de production et de consommation liés à l'économie circulaire ?</p> <p>oui (+1), peut-être (0), non (-1)</p>	<p>Économie circulaire et circuits courts</p>	<p>11. Production de déchets ménagers et assimilés (avec déblais et gravats) par habitant</p>	<p>560 kg/hab/an</p>	

Objectif Budget Vert	Eléments de définitions :	Suggestions de questions évaluatives	Politique publique	Objectif stratégique	Indicateur retenu	Unité	
	<p>Une action est considérée comme ayant un impact positif à la lutte contre les pollutions lorsqu'elle contribue de manière substantielle à la protection de l'environnement contre la pollution:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o en prévenant ou, lorsque cela s'avère impossible, en réduisant les émissions de polluants dans l'air, l'eau ou le sol, autres que les gaz à effet de serre</li> <li>o en améliorant les niveaux de qualité de l'air, de l'eau ou des sols dans les zones, tout en réduisant au minimum toute incidence négative sur la santé humaine et l'environnement</li> <li>o en prévenant ou réduisant au minimum toute incidence négative de la production, de l'utilisation ou de l'élimination de substances chimiques sur la santé humaine et l'environnement; d) en nettoyant les dépôts sauvages de déchets et autres formes de pollution; ou e) en facilitant l'une des activités énumérées aux points a) à d) du présent paragraphe, conformément à l'article 16.</li> </ul> <p>5) Lutte contre les pollutions</p>	<p>Q1 : L'action est-elle émettrice de pollution : si non → +1 si oui : Q2 :</p> <p>Q2 : L'action contribue-t-elle à réduire la pollution du territoire ? oui → +1 si non → 0, -1 → voir Q3</p> <p>Q3 : Si l'action ne contribue pas à réduire la pollution, a-t-elle un impact neutre (0) ou significatif négatif (-1) sur l'atteinte des objectifs du SRADDET ou autre document programmatique local en la matière ?</p>	<p>Prévention des risques, notamment santé environnementale</p>	<p>Réduire les émissions de polluants atmosphériques</p>	<p>12. Inventaire territorial d'émissions de polluant (émissions annuelles de SO2 / NOx / COV / PM2,5 / NH3 (tonnes)</p>		<p>100 838 de SO2 929 519 de NOx 153 571 de NH3 470 219 de COV 92 528 de PM2,5</p>

Objectif Budget Vert	Eléments de définitions :	Suggestions de questions évaluatives	Politique publique	Objectif stratégique	Indicateur retenu	Unité	
6) Biodiversité, protection des espaces naturels, agricoles et forestiers	<p>Une action est considérée comme ayant une contribution significative à la protection et à la restauration de la biodiversité et des écosystèmes lorsqu'elle contribue considérablement à protéger, conserver ou restaurer la biodiversité et à assurer le bon état des écosystèmes ou à protéger les écosystèmes qui sont déjà en bon état, par le fait de:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o conserver la nature et la biodiversité, y compris par la mise en place d'un état favorable de conservation des habitats naturels et semi-naturels et des espèces,</li> <li>o utiliser et gérer les terres de manière durable, notamment par une protection suffisante de la biodiversité des sols, la neutralité en matière de dégradation des terres et l'assainissement des sites contaminés et la lutte contre l'artificialisation des sols,</li> <li>o mettre en œuvre des pratiques agricoles durables, notamment celles qui contribuent à renforcer la biodiversité ou à enrayer ou prévenir la dégradation des sols et des autres écosystèmes,</li> <li>o gérer les forêts de façon durable, y compris par des pratiques et l'utilisation des forêts et des terrains boisés qui contribuent à améliorer la biodiversité ou à enrayer ou prévenir la dégradation des écosystèmes.</li> </ul>	<p>L'action contribue-t-elle à la préservation, à travers la protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles, de la biodiversité oui (+1), peut-être (0), non (-1)</p>	<p>Restaurer et renforcer la biodiversité végétale et animale</p> <p>Préservation de la biodiversité</p>	<p>13. Qualification du patrimoine naturel : Part du territoire recensé en ZNIEFF de type II / de type I (sous réserve)</p>	<p>10 % en ZNIEFF de type I et 7,5 % en ZNIEFF de type II</p> <p>%</p>	<p>% d'évolution de terres artificielles vs. terres agricoles et/ou naturelles et/ou forestières</p>	<p>34,51 %</p>

## FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

### • Intitulé du projet : Maître d’Ouvrage

#### Nom : Communauté de Communes Rives de Moselle

Nature : o mairies x communautés de communes o Pays/PETR et syndicats o autre :  
Code INSEE : 200039949

RIB : 30001 00529 D579000000048

Adresse : 1 place de la Gare

Nom du représentant légal : Julien FREYBURGER

Qualité du représentant légal : Président de la CC Rives de Moselle

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Angelo LUSARDI

Téléphone du référent : 07 78 90 95 19

Adresse électronique du référent : a.lusardi@rivesdemoselle.fr

### • Descriptif du projet :

#### Intitulé du projet : Création d'un multi-accueil communautaire pour 60 enfants à Mondelange

Action relevant d'un programme ou d'un contrat : o POCE o Territoire d'industrie o Action cœur de ville/ville moyenne o Contrat de ruralité o contrat local de santé o autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : x cohésion territoriale, o ancrage local de l'économie, o transition écologique, o résilience sanitaire, o préservation du patrimoine, o usage du numérique, o transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet :

Descriptif du projet : Le futur multi-accueil situé sur le banc communal de Mondelange, un équipement communautaire censé répondre aux besoins des familles sur le territoire de Rives de Moselle en matière de petite-enfance. Missions : accompagner l'enfant dans ses acquisitions et sa famille en étant à l'écoute et en soutenant la parentalité. L'objectif étant que l'enfant soit accueilli régulièrement ou occasionnellement, mais avec une prise en charge adaptée à chaque enfant. Création de nouvelles places d'accueil pour répondre aux besoins de garde des familles sur le territoire communautaire en facilitant leur quotidien par un service public de qualité et de proximité.

#### Échéancier des réalisations

Date de début des travaux : novembre 2021

Fin prévisionnelle des travaux : février 2023

Date de délibération sur le projet : 30/01/2020

### • Plan de financement :

Dépenses (HT)	€	%	Commentaires
VRD	201 000		
Travaux sur le bâti	1 491 530		
Autres : Maîtrise d'œuvre	159 533		
<b>Montant total du projet</b>	<b>1 852 063</b>		
Financements	€	%	Commentaires
Etat DSIL relance	255 000	13,77	240 768,00 € accordés par l'Etat
Etat autres			
Europe			
Région Grand-Est	255 000	13,77	
Département	273 000	14,74	
Autre financement public	612 000	33,04	CAF
Autre collectivité			
Autofinancement	457 063	24,68	
<b>Montant total des recettes</b>	<b>1 852 063</b>	<b>100</b>	

## FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

### • Intitulé du projet : Maître d’Ouvrage

#### Nom : Communauté de Communes Rives de Moselle

Nature : o mairies x communautés de communes o Pays/PETR et syndicats o autre :  
Code INSEE : 200039949

RIB : 30001 00529 D579000000048

Adresse : 1 place de la Gare

Nom du représentant légal : Julien FREYBURGER

Qualité du représentant légal : Président de la CC Rives de Moselle

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Angelo LUSARDI

Téléphone du référent : 07 78 90 95 19

Adresse électronique du référent : a.lusardi@rivesdemoselle.fr

### • Descriptif du projet :

#### Intitulé du projet : Halte fluviale à Talange

Action relevant d'un programme ou d'un contrat : o POCE o Territoire d'industrie o Action cœur de ville/ville moyenne o Contrat de ruralité o contrat local de santé o autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : x cohésion territoriale, x ancrage local de l'économie, o transition écologique, o résilience sanitaire, o préservation du patrimoine, o usage du numérique, o transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet :

Descriptif du projet : L'amarrage de courte durée pour des clientèles de passage notamment attirées par les nombreuses offres de loisirs (10 places pour pénichettes).

L'amarrage de longue durée pour des clientèles touristiques en longs séjours ou des habitants permanents de la Communauté de Communes, avec des prestations d'accueil et de services de qualité (environ 50 places). L'aménagement d'un plan d'eau d'environ 4 300 m<sup>2</sup>.

#### Échéancier des réalisations

Date de début des travaux : 2021

Fin prévisionnelle des travaux : 2022

Date de délibération sur le projet : Mars 2021

### • Plan de financement :

Dépenses (HT)	€	%	Commentaires
VRD	108 740		
Travaux sur le bâti	1 373 710		
Autres : Maîtrise d'œuvre	90 500		
<b>Montant total du projet</b>	<b>1 572 950</b>		
Financements	€	%	Commentaires
Etat DSIL relance	157 295	10	
Etat autres			
Europe			
Région Grand-Est	629 180	40	
Département	471 885	30	
Autre financement public			
Autre collectivité			
Autofinancement	314 590	20	
<b>Montant total des recettes</b>	<b>1 572 950</b>	<b>100</b>	

## FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

### • Intitulé du projet : Maître d’Ouvrage

#### Nom : Communauté de Communes Rives de Moselle

Nature : o mairies x communautés de communes o Pays/PETR et syndicats o autre :  
Code INSEE : 200039949

RIB : 30001 00529 D579000000048

Adresse : 1 place de la Gare

Nom du représentant légal : Julien FREYBURGER

Qualité du représentant légal : Président de la CC Rives de Moselle

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Angelo LUSARDI

Téléphone du référent : 07 78 90 95 19

Adresse électronique du référent : a.lusardi@rivesdemoselle.fr

### • Descriptif du projet :

#### Intitulé du projet : Liaison douce RD 47 Amnéville - Hagondange centre gare

Action relevant d'un programme ou d'un contrat : o POCE o Territoire d'industrie o Action cœur de ville/ville moyenne o Contrat de ruralité o contrat local de santé o autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : x cohésion territoriale, o ancrage local de l'économie, o transition écologique, o résilience sanitaire, o préservation du patrimoine, o usage du numérique, o transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet :

Descriptif du projet : La Communauté de Communes « Rives de Moselle » (CCRM) dans le cadre de sa politique volontariste pour le développement des modes doux et dans le cadre de son futur schéma directeur des mobilités, souhaite par anticipation la réalisation d'un projet d'aménagement d'une voie douce, sur un itinéraire connectant la gare de Rombas à la gare d'Hagondange. Cette opération a été prévue au programme pluriannuel d'investissement, présenté lors du débat d'orientation budgétaire. Cette opération permettra de desservir en toute sécurité les différentes centralités présentes à proximité et d'améliorer les liaisons Est-Ouest entre la CCRM et la CCPOM.

#### Échéancier des réalisations

Date de début des travaux : 2021

Fin prévisionnelle des travaux : 2022

Date de délibération sur le projet : Mars 2021

### • Plan de financement :

Dépenses (HT)	€	%	Commentaires
VRD	146 145		
Travaux sur le bâti			
Autres : Maîtrise d'œuvre	8 900		
<b>Montant total du projet</b>	<b>155 045</b>		
Financements	€	%	Commentaires
Etat DSIL relance	40 312	26	38 761,25 € accordés par l'Etat
Etat autres	44 743,50	29	Appel à projet continuité cyclable 2020
Europe			
Région Grand-Est	38 761	25	
Département			
Autre financement public			
Autre collectivité			
Autofinancement	31 009	20	
<b>Montant total des recettes</b>	<b>155 045</b>	<b>100</b>	

## FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

### • Intitulé du projet : Maître d’Ouvrage

Nom : Communauté de Communes Rives de Moselle

Nature : o mairies x communautés de communes o Pays/PETR et syndicats o autre :  
Code INSEE : 200039949

RIB : 30001 00529 D579000000048

Adresse : 1 place de la Gare

Nom du représentant légal : Julien FREYBURGER

Qualité du représentant légal : Président de la CC Rives de Moselle

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Angelo LUSARDI

Téléphone du référent : 07 78 90 95 19

Adresse électronique du référent : a.lusardi@rivesdemoselle.fr

### • Descriptif du projet :

#### Intitulé du projet : Liaison douce RD 112F

Action relevant d'un programme ou d'un contrat : o POCE o Territoire d'industrie o Action cœur de ville/ville moyenne o Contrat de ruralité o contrat local de santé o autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : x cohésion territoriale, x ancrage local de l'économie, o transition écologique, o résilience sanitaire, o préservation du patrimoine, o usage du numérique, o transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet :

Descriptif du projet : La Communauté de Communes « Rives de Moselle », dans le cadre de sa politique volontariste pour le développement des modes doux et en vue de son futur schéma directeur des mobilités, souhaite par anticipation la réalisation d'un projet d'aménagement d'une voie douce reliant Maizières-lès-Metz au bas de la cité des loisirs d'Amnéville. Cette opération a été prévue au programme pluriannuel d'investissement, présenté lors du débat d'orientation budgétaire. Le parcours de celle-ci longe la Route Départementale 112F de Maizières-lès-Metz vers Hagondange. L'objectif étant d'effectuer un maillage le plus adéquat possible grâce à une interconnexion avec le réseau existant, mais également de faciliter l'accès vers la Cité des loisirs d'Amnéville.

#### Échéancier des réalisations

Date de début des travaux : 2021

Fin prévisionnelle des travaux : 2022

Date de délibération sur le projet : 04/02/2021

### • Plan de financement :

Dépenses (HT)	€	%	Commentaires
VRD	495 845		
Travaux sur le bâti			
Autres : Maîtrise d'œuvre	14 280		
<b>Montant total du projet</b>	<b>510 125</b>		
Financements	€	%	Commentaires
Etat DSIL relance	204 050	40	108 197,00 € accordés par l'Etat
Etat autres			
Europe			
Région Grand-Est	204 050	40	
Département			
Autre financement public			
Autre collectivité			
Autofinancement	102 025	20	
<b>Montant total des recettes</b>	<b>510 125</b>	<b>100</b>	

## FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

### • Intitulé du projet : Maître d’Ouvrage

#### Nom : Communauté de Communes Rives de Moselle

Nature : o mairies x communautés de communes o Pays/PETR et syndicats o autre :

Code INSEE : 200039949

RIB : 30001 00529 D579000000048

Adresse : 1 place de la Gare

Nom du représentant légal : Julien FREYBURGER

Qualité du représentant légal : Président de la CC Rives de Moselle

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Angelo LUSARDI

Téléphone du référent : 07 78 90 95 19

Adresse électronique du référent : a.lusardi@rivesdemoselle.fr

### • Descriptif du projet :

#### Intitulé du projet : Construction d'une déchèterie communautaire, suite l'implantation d'un hôpital-clinique sur le site de l'ancienne déchèterie de Maizières-lès-Metz.

Action relevant d'un programme ou d'un contrat : o POCE o Territoire d'industrie o Action cœur de ville/ville moyenne o Contrat de ruralité o contrat local de santé o autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : o cohésion territoriale, x ancrage local de l'économie, o transition écologique, o résilience sanitaire, o préservation du patrimoine, o usage du numérique, o transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet :

Descriptif du projet : Construction d'une déchèterie communautaire, suite l'implantation d'un hôpital-clinique sur le site de l'ancienne déchèterie de Maizières-lès-Metz.

#### Échéancier des réalisations

Date de début des travaux : 2022

Fin prévisionnelle des travaux : 2023

Date de délibération sur le projet :

### • Plan de financement :

Dépenses (HT)	€	%	Commentaires
VRD			
Travaux sur le bâti	1 500 000		
Autres : Maîtrise d'œuvre			
<b>Montant total du projet</b>	<b>1 500 000</b>		
Financements	€	%	Commentaires
Etat DSIL relance	300 000	20	
Etat autres			
Europe			
Région Grand-Est	300 000	20	
Département			
Autre financement public			
Autre collectivité			
Autofinancement	900 000	60	
<b>Montant total des recettes</b>	<b>1 500 000</b>	<b>100</b>	

## FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

### • Intitulé du projet : Maître d’Ouvrage

#### Nom : Communauté de Communes Rives de Moselle

Nature : o mairies x communautés de communes o Pays/PETR et syndicats o autre :  
Code INSEE : 200039949

RIB : 30001 00529 D579000000048

Adresse : 1 place de la Gare

Nom du représentant légal : Julien FREYBURGER

Qualité du représentant légal : Président de la CC Rives de Moselle

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Angelo LUSARDI

Téléphone du référent : 07 78 90 95 19

Adresse électronique du référent : a.lusardi@rivesdemoselle.fr

### • Descriptif du projet :

#### Intitulé du projet : Extension de la station d'épuration d'Hauconcourt

Action relevant d'un programme ou d'un contrat : o POCE o Territoire d'industrie o Action cœur de ville/ville moyenne o Contrat de ruralité o contrat local de santé o autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : o cohésion territoriale, x ancrage local de l'économie, x transition écologique, o préservation du patrimoine, o transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet :

Descriptif du projet : Le projet consiste à réaliser une extension de la station d'épuration communautaire située à Hauconcourt par la création d'une seconde file eau et boues. Il est prévu de faire évoluer la capacité de 19500 Equivalents-Habitants (EH) à 35 000 EH pour accompagner le développement du territoire et les besoins en matière de traitement des eaux usées et de préservation de l'environnement. Ce projet intègre également la création d'un collecteur de transfert permettant une amélioration du fonctionnement des réseaux et une meilleure gestion du système d'assainissement par temps de pluie. La conception de la station d'épuration se fera dans une logique de développement durable par une valorisation vertueuse des boues et sous-produits d'épuration (valorisation énergétique...).

#### Échéancier des réalisations

Date de début des travaux : 2022

Fin prévisionnelle des travaux : 2024

Date de délibération sur le projet :

### • Plan de financement :

Dépenses (HT)	€	%	Commentaires
VRD	12 000 000		
Travaux sur le bâti			
Autres : Maîtrise d'œuvre			
<b>Montant total du projet</b>	<b>12 000 000</b>		
Financements	€	%	Commentaires
Etat DSIL relance	1 800 000	15	
Etat autres			
Europe			
Région Grand-Est	1 800 000	15	
Département			
Autre financement public	1 200 000	10	Agence de l'Eau Rhin-Meuse
Autre collectivité			
Autofinancement	7 200 000	60	
<b>Montant total des recettes</b>	<b>12 000 000</b>	<b>100</b>	

## FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

### • Intitulé du projet : Maître d’Ouvrage

#### Nom : Communauté de Communes Rives de Moselle

Nature : o mairies x communautés de communes o Pays/PETR et syndicats o autre :  
Code INSEE : 200039949

RIB : 30001 00529 D579000000048

Adresse : 1 place de la Gare

Nom du représentant légal : Julien FREYBURGER

Qualité du représentant légal : Président de la CC Rives de Moselle

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Angelo LUSARDI

Téléphone du référent : 07 78 90 95 19

Adresse électronique du référent : a.lusardi@rivesdemoselle.fr

### • Descriptif du projet :

#### Intitulé du projet : Rénovation énergétique et technique du siège de Rives de Moselle

Action relevant d'un programme ou d'un contrat : o POCE o Territoire d'industrie o Action cœur de ville/ville moyenne o Contrat de ruralité o contrat local de santé o autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : o cohésion territoriale, o ancrage local de l'économie, x transition écologique, o résilience sanitaire, o préservation du patrimoine, o usage du numérique, o transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet :

Descriptif du projet : Amélioration thermique du bâtiment pour répondre au décret tertiaire tout en prenant en considération l'accessibilité, la rénovation énergétique et le confort d'usage.

#### Échéancier des réalisations

Date de début des travaux : 2022

Fin prévisionnelle des travaux : 2024

Date de délibération sur le projet : Septembre 2021

### • Plan de financement :

Dépenses (HT)	€	%	Commentaires
VRD			
Travaux sur le bâti	600 000		
Autres : Maîtrise d'œuvre			
<b>Montant total du projet</b>	<b>600 000</b>		
Financements	€	%	Commentaires
Etat DSIL relance	240 000	40	
Etat autres			
Europe			
Région Grand-Est	240 000	40	
Département			
Autre financement public			
Autre collectivité			
Autofinancement	120 000	20	
<b>Montant total des recettes</b>	<b>600 000</b>	<b>100</b>	

## FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

### • Intitulé du projet : Maître d’Ouvrage

Nom : Communauté de Communes Rives de Moselle

Nature : o mairies x communautés de communes o Pays/PETR et syndicats o autre :  
Code INSEE : 200039949

RIB : 30001 00529 D579000000048

Adresse : 1 place de la Gare

Nom du représentant légal : Julien FREYBURGER

Qualité du représentant légal : Président de la CC Rives de Moselle

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Angelo LUSARDI

Téléphone du référent : 07 78 90 95 19

Adresse électronique du référent : a.lusardi@rivesdemoselle.fr

### • Descriptif du projet :

**Intitulé du projet : Extension et rénovation énergétique et technique de la piscine intercommunale plein soleil**

Action relevant d'un programme ou d'un contrat : o POCE o Territoire d'industrie o Action cœur de ville/ville moyenne o Contrat de ruralité o contrat local de santé o autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : o cohésion territoriale, o ancrage local de l'économie, x transition écologique, o résilience sanitaire, o préservation du patrimoine, o usage du numérique, o transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet :

Descriptif du projet : Rénovation énergétique d'une piscine datant des années 1970, comprenant accessibilité, extension du bâti pour locaux du personnel et mise en norme suivant le décret tertiaire.

#### Échéancier des réalisations

Date de début des travaux : 2023

Fin prévisionnelle des travaux : 2024

Date de délibération sur le projet : 2022

### • Plan de financement :

Dépenses (HT)	€	%	Commentaires
VRD			
Travaux sur le bâti	2 000 000		
Autres : Maîtrise d'œuvre			
<b>Montant total du projet</b>	<b>2 000 000</b>		
Financements	€	%	Commentaires
Etat DSIL relance	800 000	40	
Etat autres			
Europe			
Région Grand-Est	800 000	40	
Département			
Autre financement public			
Autre collectivité			
Autofinancement	400 000	20	
<b>Montant total des recettes</b>	<b>2 000 000</b>	<b>100</b>	

## FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

### • Intitulé du projet : Maître d'Ouvrage

Nom : Communauté de Communes Rives de Moselle

Nature : o mairies x communautés de communes o Pays/PETR et syndicats o autre :  
Code INSEE : 200039949

RIB : 30001 00529 D579000000048

Adresse : 1 place de la Gare

Nom du représentant légal : Julien FREYBURGER

Qualité du représentant légal : Président de la CC Rives de Moselle

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Angelo LUSARDI

Téléphone du référent : 07 78 90 95 19

Adresse électronique du référent : a.lusardi@rivesdemoselle.fr

### • Descriptif du projet :

#### Intitulé du projet : Renaturation et amélioration du fonctionnement hydraulique du cours d'eau de la Barche

Action relevant d'un programme ou d'un contrat : o POCE o Territoire d'industrie o Action cœur de ville/ville moyenne o Contrat de ruralité o contrat local de santé o autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : o cohésion territoriale, o ancrage local de l'économie, x transition écologique, o préservation du patrimoine, o transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet :

Descriptif du projet : Il est prévu des actions de renaturation et de prévention des inondations : plantations, reprofilage du lit, préservation zone humide, suppression d'obstacles à l'écoulement et à la continuité écologique, création d'un ouvrage de rétention et d'un bras de délestage... Ces actions permettront une amélioration des fonctionnalités du cours d'eau, la reconquête et la préservation des milieux et la protection des populations vis-à-vis du risque inondation. Le programme de travaux conduira à une amélioration de la qualité globale du milieu s'inscrivant dans l'objectif d'atteinte du bon état écologique de la Directive Cadre Européenne. Le projet est conduit dans une logique de bassin versant en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays Orne-Moselle qui assure la maîtrise d'ouvrage des actions localisées sur son territoire.

#### Échéancier des réalisations

Date de début des travaux : 2022

Fin prévisionnelle des travaux : 2023

Date de délibération sur le projet :

### • Plan de financement :

Dépenses (HT)	€	%	Commentaires
VRD			
Travaux sur le bâti			
Autres : Maîtrise d'œuvre	1 855 700		
<b>Montant total du projet</b>	<b>1 855 700</b>		
Financements	€	%	Commentaires
Etat DSIL relance	278 355	15	
Etat autres			
Europe			
Région Grand-Est	278 355	15	
Département			
Autre financement public	371 140	20	Agence de l'Eau Rhin-Meuse
Autre collectivité			
Autofinancement	927 850	50	Taxe GEMAPI
<b>Montant total des recettes</b>	<b>1 855 700</b>	<b>100</b>	

## FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

### • Intitulé du projet : Maître d'Ouvrage

Nom : Communauté de Communes Rives de Moselle

Nature : o mairies x communautés de communes o Pays/PETR et syndicats o autre :

Code INSEE : 200039949

RIB : 30001 00529 D579000000048

Adresse : 1 place de la Gare

Nom du représentant légal : Julien FREYBURGER

Qualité du représentant légal : Président de la CC Rives de Moselle

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Angelo LUSARDI

Téléphone du référent : 07 78 90 95 19

Adresse électronique du référent : a.lusardi@rivesdemoselle.fr

### • Descriptif du projet :

#### Intitulé du projet : Renaturation et amélioration du fonctionnement hydraulique du cours d'eau le Feuby

Action relevant d'un programme ou d'un contrat : o POCE o Territoire d'industrie o Action cœur de ville/ville moyenne o Contrat de ruralité o contrat local de santé o autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : o cohésion territoriale, o ancrage local de l'économie, x transition écologique, o préservation du patrimoine, o transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet :

Descriptif du projet : Il est prévu des actions de renaturation et de lutte contre les inondations sur l'ensemble du linéaire du cours d'eau : plantations, reprofilage du lit, récréation du lit historique, suppression d'obstacles à l'écoulement et à la continuité écologique, préservation d'une zone humide...

Ces actions permettront une amélioration des fonctionnalités du cours d'eau, la reconquête et la préservation des milieux et la protection des populations vis-à-vis du risque inondation. Le projet intègre parallèlement un volet d'amélioration du système d'assainissement sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte d'Assainissement de la Vallée de l'Orne. L'action conjuguée sur le cours d'eau et les réseaux d'assainissement permettra une amélioration de la qualité globale du milieu s'inscrivant dans l'objectif d'atteinte du bon état écologique de la Directive Cadre Européenne.

#### Échéancier des réalisations

Date de début des travaux : 2022

Fin prévisionnelle des travaux : 2023

Date de délibération sur le projet :

### • Plan de financement :

Dépenses (HT)	€	%	Commentaires
VRD			
Travaux sur le bâti			
Autres : Maîtrise d'œuvre	1 748 000		
<b>Montant total du projet</b>	<b>1 748 000</b>		
Financements	€	%	Commentaires
Etat DSIL relance	262 200	15	
Etat autres			
Europe			
Région Grand-Est	262 200	15	
Département			
Autre financement public	174 800	10	Agence de l'Eau Rhin-Meuse
Autre collectivité			
Autofinancement	1 048 800	60	Taxe GEMAPI
<b>Montant total des recettes</b>	<b>1 748 000</b>	<b>100</b>	

## FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

### • Intitulé du projet : Maître d'Ouvrage

Nom : SPL Destination Amnéville

Nature : o mairies o communautés de communes o Pays/PETR et syndicats x autre :

Code INSEE : 83292902000010

RIB :

Adresse : 2 Rue de l'Europe - 57360 AMNÉVILLE

Nom du représentant légal : Éric MUNIER

Qualité du représentant légal : Maire d'Amnéville et Président du Conseil d'administration

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Hervé MELCHIOR

Téléphone du référent :

Adresse électronique du référent : hmelchior@sodevam.com

### • Descriptif du projet :

#### Intitulé du projet : Réhabilitation des équipements et redynamisation de la Cité des loisirs

Action relevant d'un programme ou d'un contrat : o POCE o Territoire d'industrie o Action cœur de ville/ville moyenne o Contrat de ruralité o contrat local de santé o autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : o cohésion territoriale, o ancrage local de l'économie, x transition écologique, o préservation du patrimoine, o usage du numérique, o transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet :

Descriptif du projet : Travaux d'aménagement de la Cité des Loisirs d'Amnéville

Impact socio-économique et environnemental : Le développement du site constitue un intérêt territorial partagé entre la CCPOM et la CC Rives de Moselle, car il participe pleinement au rayonnement et au renforcement de l'attractivité du site avec quelques 2 500 emplois à la clef dont une grande partie des habitants du bassin de vie. En matière de tourisme, ce site contribue à renforcer l'image de marque du territoire en attirant un grand nombre de visiteurs et de touristes étrangers. Une remise à niveau complète du site afin de le mettre aux normes environnementales et faire de ce site une véritable vitrine pour notre territoire.

Au travers de la SPL Destination Amnéville, qui a fait l'objet d'une augmentation de capital, les conditions ont été mises en œuvre par les actionnaires pour assurer au mieux la sortie de crise tout en se projetant dans un plan d'investissement ambitieux, accompagné d'une professionnalisation des exploitants. En effet, le maître d'ouvrage de ces opérations d'investissement est la SPL destination Amnéville.

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? : Il s'agit de moderniser et pérenniser le site en lui redonnant un second souffle pour ancrer les emplois et les activités économiques présentes sur le site.

Avec l'Etat et la Région, un groupe de travail dédié a été installé pour définir les conditions d'accompagnement de ce plan d'investissement, dont les coûts prévisionnels sont repris ci-après.

En parallèle, les acteurs privés, comme le zoo, peuvent également faire l'objet de partenariat particulier.

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : Région Grand-Est, Département de la Moselle, CC Pays de l'Orne Moselle, CC Rives de Moselle, Commune d'Amnéville, Commune de Rombas, Commune de Marange-Silvange, Commune d'Hagondange, SPL Destination Amnéville.

#### Échéancier des réalisations

Date de début des travaux : fin 2021

Fin prévisionnelle des travaux : fin 2023

Date de délibération sur le projet :

### • Coût prévisionnel :

Dépenses (HT)	€	%	Commentaires
Galaxie d'Amnéville	10 000 000		
Pôle thermal -Réhabilitation	10 000 000		
Pôle thermal - structure	9 000 000		
Restructuration du Snowhall	7 000 000		
<b>Montant total du projet</b>	<b>36 000 000</b>		

La participation financière de la Région Grand-Est au sein du capital de la SPL Destination Amnéville est de 35 000 € avec des subventions régionales à hauteur de 1,4 M€ pour le Snow hall et de 2M€ pour le Pôle Thermal.

## FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

### • Intitulé du projet : Maître d’Ouvrage

#### Nom : Communauté de Communes Rives de Moselle

Nature : o mairies x communautés de communes o Pays/PETR et syndicats o autre :  
Code INSEE : 200039949

RIB : 30001 00529 D579000000048

Adresse : 1 place de la Gare

Nom du représentant légal : Julien FREYBURGER

Qualité du représentant légal : Président de la CC Rives de Moselle

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Angelo LUSARDI

Téléphone du référent : 07 78 90 95 19

Adresse électronique du référent : a.lusardi@rivesdemoselle.fr

### • Descriptif du projet :

#### Intitulé du projet : Reconversion du groupement ferroviaire du Malambas en groupement fluvial du Malambas

Action relevant d'un programme ou d'un contrat : o POCE o Territoire d'industrie o Action cœur de ville/ville moyenne o Contrat de ruralité o contrat local de santé o autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : o cohésion territoriale, o ancrage local de l'économie, x transition écologique, o résilience sanitaire, o préservation du patrimoine, o usage du numérique, o transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet :

Descriptif du projet : Réalisation d'un quai de déchargement pour favoriser un développement économique et durable Impact socio-économique et environnemental : Permettre un volume inférieur à ce qui serait nécessaire pour le maintien de la voie SNCF. Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? : Préserver les emplois et les activités sur le site tout en réaménageant l'emprise de la gare de triage du GFM devenue inutile pour créer une zone d'activités Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? : La société du pipe-line de la raffinerie de Lorraine (SPRL), LORCA, Hauconcourt Enrobés (HE), Commune de Hauconcourt, VNF, Région Grand-Est, Moselle Attractivité, bureau d'études SIM.

#### Échéancier des réalisations

Date de début des travaux : 2023

Fin prévisionnelle des travaux :

Date de délibération sur le projet :

### • Plan de financement :

Dépenses (HT)	€	%	Commentaires
VRD			
Travaux sur le bâti	2 000 000		
Autres : Maîtrise d'œuvre			
<b>Montant total du projet</b>	<b>2 000 000</b>		
Financements	€	%	Commentaires
Etat DSIL classique	600 000	40	
Etat autres			
Europe			
Région Grand-Est	600 000	40	
Département			
Autre financement public			
Autre collectivité			
Autofinancement	800 000	20	
<b>Montant total des recettes</b>	<b>2 000 000</b>	<b>100</b>	

## Liste des projets communaux à venir



### AY-SUR-MOSELLE

- Rénovation et réhabilitation du groupe scolaire

### Maizières-lès-Metz MAIZIÈRES-LÈS-METZ

- Projet de réseau de chaleur urbain
- Travaux de remplacement des menuiseries extérieures à l'école élémentaire Brieux
- Requalification urbaine du quartier KENNEDY-FALOUCHE
- Réhabilitation d'un bâtiment existant et création d'une extension pour l'accueil d'un espace périscolaire dénommé "Pasteur"
- Construction d'un espace périscolaire dans le parc Dany Mathieu
- Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction d'un groupe scolaire et d'un périscolaire au quartier Val-Maidera
- Création d'un pôle de formation par le SDIS de la Moselle.

### PLESNOIS

- Isolation thermique extérieure, façade et entrée d'un bâtiment communal
- Extension du cimetière
- Aménagement de l'espace du Très au pré

### NORROY-LE-VENEUR

- Rénovation de l'école
- Mise en place de vidéo protection
- Création parkings, plaine de jeux
- Requalification centre du village (MAM, périscolaire, service aide à la personne, salle intergénérationnelle, marché de produits locaux...)
- Rénovation de fontaines
- Voies douces entre Woippy (Collège) et le village et entre l'écoparc et le village
- Rachat forêt sur Norroy le Veneur (terrain EPFGE)

### ENNERY

- Rénovation et réhabilitation : mairie, l'ancienne école maternelle et un logement
- Aménagement : un bâtiment en un lieu de vie et d'accueil d'un commerce de proximité, et un accueil de petite enfance

### RICHEMONT

- Rénovation et réhabilitation de bâtiments communaux (MJC, ancienne poste, logements, bibliothèque municipale, école primaire G.Lenotre, Presbytère).
- Remplacement de la chaudière de l'ancienne poste et installation de photovoltaïque
- Liaison Forêt et chemin doux à vocation piétonne et cycliste
- Réaménagement du cimetière, des espaces d'accueil et pique-nique de la forêt, du parc urbain Haut et Bas, piscine municipale, chemin du Pépinville, Place de l'église, quartier du Moulin, rues de Bévange, de la Fontaine, de l'Orne, des Alouettes, des Jardins, du Gritte, du Mé, du Pâquis, du Stade, des Lilas, des Roses, Saint Jacques, des Sablières, et enfin les rues traversantes et chemins ruraux.
- Réfection de l'éclairage public.
- Construction d'une maison médicale.
- Rénovation, requalification du gymnase et ses extensions, du hangar "services techniques", de la piscine municipale, de la salle des fêtes, du stade de football et aménagement d'une structure à vocation de foyer des seniors.

### TRÉMERY

- Rénovation et réhabilitation du Centre ARCABAS, sa salle des fêtes



  
**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GRAND EST**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Grand Est**  
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

*L'Europe s'invente chez nous*

**RIVES DE  
MOSELLE**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



**RIVES DE  
MOSELLE**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**Communauté de Communes  
Rives de Moselle**

1 place de la Gare - CS 40303  
57280 Maizières-lès-Metz

03 87 51 77 02

accueil@rivesdemoselle.fr



[www.rivesdemoselle.fr](http://www.rivesdemoselle.fr)